

## nucléaire

### Le Japon met KO

Après le drame de Fukushima, les centrales nucléaires sont à nouveau sur la sellette.

PAGE 3

## nature

### Les oiseaux à l'honneur

Une bible pour les amateurs de volatiles : toutes les espèces nicheuses de Wallonie mises en cartes.

PAGE 8

## Bangladesh

### Pas chic, l'industrie textile!

Trop souvent le prix modique de nos vêtements repose sur des conditions de travail déplorables. Reportage.

PAGE 9

## fin de vie

### Les soins palliatifs s'exposent

Sans angélisme, ni dogmatisme, les Cliniques universitaires Saint-Luc interrogent notre déni de la mort.

PAGE 13

## Quand la santé devient une obsession

PAGE 7



Conseils juridiques

# L'argent du quotidien sous administration provisoire

Une personne sous administration provisoire peut-elle encore faire des dépenses de la vie courante? A-t-elle encore la liberté de faire des achats? Peut-elle par exemple donner une dringuelle à ses petits enfants ou prendre un abonnement de GSM?

**Maladie, accident ou désintéressé caractérisé pour les questions financières qui la concerne, il arrive qu'une personne majeure soit placée sous administration de biens par un juge de paix.** L'administrateur provisoire représente cette personne totalement ou partiellement, temporairement ou définitivement, pour la gestion de ses biens. Mais qu'en est-il des dépenses de la vie courante?

Oui, la personne protégée peut, par exemple, acquérir un abonnement de GSM. Elle continue en effet à effectuer les dépenses quotidiennes avec l'argent de poche que lui donne l'administrateur provisoire. Si elle n'avait pas la capacité de le faire en vertu de la décision du juge, cet achat pourrait être annulé, mais uniquement à sa demande ou celle de l'administrateur provisoire. En effet, les achats par la personne protégée, au-delà des pouvoirs qu'elle garde, sont nuls. Mais attention, cette nullité est rela-

tive : elle ne peut être demandée que par la personne protégée (ou ses héritiers) et son administrateur provisoire, et ce, dans un délai de 5 ans. Si personne ne demande la nullité dans ce délai, l'achat restera ainsi valable.

Ainsi dans l'exemple du GSM, l'opérateur téléphonique ne pourra pas contester la validité de l'abonnement souscrit par la personne protégée. Mais l'administrateur provisoire ou la personne elle-même pourront en demander la nullité, si la personne protégée n'avait pas la capacité de faire cette dépense.

### Administration totale ou partielle

Pour savoir quel est le pouvoir laissé à la personne protégée, il faut se référer à la mission de l'administrateur provisoire définie dans l'ordonnance du juge de paix. Les juges peuvent faire preuve de beaucoup de créativité. Il est préférable donc d'aller revoir cette ordonnance.

Si la mission confiée à l'administrateur provisoire est de gérer l'ensemble du patrimoine de la personne, alors celui-ci représente la personne protégée dans tous les actes juridiques et les procédures, y compris la conclusion d'un contrat d'abonnement GSM. Dans ce cas, il pourra demander l'annulation de celui-ci. Certains actes nécessitent néanmoins une autorisation du juge de paix.

Par contre, si la mission de l'administrateur provisoire est limitée par le juge et n'inclut pas ce genre d'opérations, la personne protégée reste capable de conclure un contrat d'abonnement GSM.

### Concrètement

Dans les deux cas, comment cela se passe-t-il concrètement? L'administrateur provisoire ouvre un compte spécifique au nom de la personne protégée où sont versés ses différents revenus. Il réserve une partie de ces

revenus comme argent de poche pour la personne protégée, argent qu'il lui verse ou lui donne en espèce selon une fréquence qu'ils déterminent ensemble. La personne protégée a le droit de disposer de l'argent de poche (1).

// ASBL DROITS QUOTIDIENS

>> Voir aussi la brochure gratuite, éditée par la Fondation Roi Baudouin : "Les droits des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées". Disponible au 070/23.37.28. ou téléchargeable sur [www.kbs-frb.be](http://www.kbs-frb.be)



>> Durant le mois qui suit la publication de cet article, consultez les questions complémentaires sur le thème abordé dans la rubrique accès libre sur le site : [www.droitsquotidiens.be](http://www.droitsquotidiens.be)

(1) À titre indicatif, certaines dispositions - quand la personne émerge au CPAS, par exemple - prévoient un moment d'environ 75 euros par mois.



>> Pour en savoir plus sur "les protections des personnes adultes fragilisées", l'asbl Droits Quotidiens vient de faire paraître un ouvrage de "réponses concrètes à des questions de droit". Y sont abordés l'administration provisoire de manière générale, mais aussi la minorité prolongée et le règlement collectif de dettes. "Les protections des personnes adultes fragilisées" • éd. de Boeck & Larcier • févr. 2011 • 15 EUR.

Le service social vous informe

# Quelles allocations familiales pour l'enfant handicapé?

Comme tous les enfants, ceux atteints d'une affection ou d'un handicap ont droit à des allocations familiales ordinaires et aux suppléments d'âge jusqu'à l'âge de 21 ans, voire 25 ans s'ils suivent des cours ou toute autre formation reconnue (1). Ils peuvent aussi obtenir un supplément social en fonction de la situation familiale et des revenus du ménage (2). Par ailleurs, ils peuvent obtenir un supplément, jusqu'à l'âge de 21 ans, si leur handicap ou affection répond à des critères légaux (3).

Depuis 2003, le handicap ou l'affection est progressivement évalué sur base d'une échelle médico-sociale composée de trois piliers qui constituent trois angles d'approche différents. Ce nouveau système d'évaluation a permis l'accès au supplément pour handicap à un plus grand nombre d'enfants. Voici ces trois critères :

- > les incidences de l'affection au niveau physique et psychique,
  - > les incidences de l'affection sur le plan de la participation et des activités de l'enfant dans son environnement quotidien (mobilité, apprentissage, soins corporels...),
  - > les contraintes que l'affection fait peser sur l'entourage familial (traitements médicaux, déplacements nécessaires, adaptations du milieu de vie...).
- C'est le médecin du SPF Sécurité sociale qui procède à l'évaluation. Pour chacun de ces aspects, il attribue des points. Le total doit atteindre au moins 4 points dans le premier pilier ou au moins 6 points dans l'ensemble des 3 piliers. Dans ce cas, le droit à un supplément est ouvert. La décision est prise pour une durée déterminée, différente pour chaque



### Qu'en est-il pour les enfants soumis à l'ancien système d'évaluation?

Dans l'ancien système (antérieur à 2003 donc), le supplément était accordé si l'enfant était atteint d'un handicap physique ou mental à 66 % au moins. Aujourd'hui, sont encore concernés les dossiers qui n'ont pas encore été révisés sur base de la nouvelle échelle. Lorsqu'ils le seront, le montant du supplément pourra être inférieur ou supérieur à celui déterminé dans l'ancien système.

L'Office national des allocations familiales pour travailleurs salariés (ONAFTS) a publié une note reprenant les affections pour lesquelles une évaluation suivant les nouveaux critères est toujours plus/moins avantageuse (4). Il attire l'attention des parents concernés qui envisageraient de demander un réexamen du dossier de leur enfant avant l'échéance du terme, sur base de ces informations. Cette demande doit s'effectuer auprès de la caisse d'allocations familiales.

### Dans quels cas le jeune handicapé qui travaille conserve-t-il son droit au supplément?

- > Il travaille dans une entreprise de travail adapté.
- Il travaille dans le cadre d'un contrat d'apprentissage et son revenu ne dépasse pas 490,09 euros brut par mois (montant au 1<sup>er</sup> septembre 2010).
- > Il travaille comme étudiant, 240 heures par trimestre (5), et sans limite d'heures, durant les trois mois d'été s'il poursuit ses études ensuite.
- > Il étudie et travaille avec un contrat de travail ordinaire ou comme indépendant, jusqu'à 240 heures par trimestre (5). S'il poursuit ses études après l'été, il peut même travailler sans limite jusque fin septembre.

- > Il travaille sous contrat de FPI (formation professionnelle individuelle).
- > Il reçoit des allocations d'attente ou une prestation sociale après une de ces activités.

Dans les autres cas (y compris une activité minimale si le jeune n'a plus le statut d'étudiant, d'apprenti,...), le jeune handicapé perd son droit au supplément mais pas aux allocations familiales ordinaires. La reconnaissance médicale lui donne un droit inconditionnel à celles-ci jusqu'à 21 ans maximum. Un conseil : en cas de modification de la situation familiale ou professionnelle du jeune ou pour toute question contactez votre caisse d'allocations familiales.

(1) La personne handicapée à 66% au moins qui avait atteint l'âge de 21 ans le 1er juillet 1987 et bénéficiait d'allocations familiales à cette date a droit aux allocations familiales ordinaires à vie lorsqu'elle est totalement incapable d'exercer une profession ou est occupée en entreprise de travail adapté, ou bénéficie d'une prestation sociale découlant de cette activité.  
 (2) Bien que les régimes tendent à s'homogénéifier, il subsiste des différences selon que le parent qui ouvre le droit aux allocations familiales est salarié ou indépendant. Pour ce qui concerne le sujet que nous traitons ici, ce sont spécialement les montants des allocations qui sont susceptibles de différer.  
 (3) A partir de 21 ans, le jeune atteint d'un handicap peut effectuer une demande d'allocation d'intégration et/ou de remplacement de revenus s'il entre dans les conditions. Infos : 0800 987 99- [www.handicap.fgov.be](http://www.handicap.fgov.be).  
 (4) Le document est consultable sur le site de l'ONAFTS sous le lien suivant ([http://onafits.fgov.be/Fr/\\_documents/20090501\\_ApercuAffections.pdf](http://onafits.fgov.be/Fr/_documents/20090501_ApercuAffections.pdf))  
 (5) Afin que l'activité professionnelle de l'étudiant ne soit pas soumise à l'ONSS, il importe de ne pas dépasser 23 jours de travail pendant les trois mois d'été et pendant le reste de l'année.

### Le service social de la MC

Les Centres de Service social de la Mutualité chrétienne sont à votre disposition pour toute question sociale.

Appelez gratuitement le 0800 10 9 8 7 ou surfez sur [www.mc.be](http://www.mc.be) pour connaître les horaires de la permanence proche de chez vous.

A suivre...

## Les ailes brisées du nucléaire

Après la catastrophe survenue au Japon, le débat sur l'avenir du nucléaire rebondit de plus belle. Mais il paraît singulièrement étriqué, tant les acteurs semblent coincés entre une logique de "oui" et de "non" absolus à cette filière, fascinante autant que redoutable.

Le danger devait venir de l'Est. Des pays de l'ex-Bloc communiste et des anciennes républiques soviétiques, dont l'un des réacteurs de type Tchernobyl aurait pu exploser à la figure de l'Europe, scellant le sort de l'industrie nucléaire. C'est finalement de l'Orient qu'il est venu. Et plus particulièrement des profondeurs de l'Océan Pacifique, vomissant cette vague meurtrière qui a ravagé le Japon le 11 mars dernier, noyant du même coup au moins quatre réacteurs nucléaires et rendant impossible le refroidissement contrôlé de leurs cœurs.

Depuis lors, vingt-cinq ans après Tchernobyl, ce sont les mêmes images qui envahissent les écrans : évacuations massives, contrôles de radioactivité dans les lieux publics, appels à rester calfeutré à domicile, etc. Un cauchemar pour les victimes du nord de l'île. Mais aussi, sur un tout autre plan, pour ceux qui prétendaient que l'énergie nucléaire était une filière sûre et durable. Il y a un an, le président Obama a donné son feu vert pour la construction de nouvelles centrales aux Etats-Unis : une première depuis l'accident de Three Mile Island (1979). En Europe, plusieurs pays (Italie, Suède, Allemagne, France, Grande-Bretagne, Belgique, etc.) venaient de renouveler leur intérêt pour la filière, renonçant ici à un moratoire, allongeant là-bas la durée de vie de leurs centrales, investissant plus loin dans des réacteurs de troisième génération...

### Une filière KO

Au frigo, tous ces jolis plans ! Mais pour combien de temps ? Posons la question autrement : peut-on vraiment se passer du nucléaire à long terme ? Observons tout d'abord qu'il n'a pas fallu quatre jours, après l'annonce du drame nippon, pour rencontrer le même cynisme (ou la même inconscience ?) que lors de "l'après Tchernobyl", lorsqu'il s'est agi de commenter la gravité des événements. Quelques heures à peine après la troisième explosion survenue sur les réacteurs de Fukushima, un vieux baroudeur du nucléaire belge n'hésitait pas à affirmer, au micro de la RTBF (1), que la situation était "sous contrôle" et qu'il n'était "pas inquiet pour la sécurité des personnes". Mieux : il rendait "hommage au courage des Japonais d'avoir construit leurs centrales en zone sismique".

Un tel aveuglement est typique d'une large frange du monde de l'expertise nucléaire. Voudrait-on rendre un immense service aux antinucléaires qu'on ne s'y prendrait pas autrement ! Il rappelle le mépris de ceux qui, se penchant sur le cas de Tchernobyl, soutenaient contre vents et marées que la catastrophe n'avait entraîné "que" quelques dizaines de morts "directs". Les mêmes négligeaient les dizaines de milliers de personnes aux existences brisées, ravagées par des cancers survenus de longues années après les faits, à la suite d'une exposition à une radioactivité faible mais ininterrompue dans leur environnement.

Chez nous, on ne sait s'il faut rire ou pleurer devant l'attitude de certains de nos parlementaires, convoquant en urgence, lundi dernier, la réunion d'une commission spéciale du Parlement pour discuter des risques du nucléaire à Doel ou à Tihange. Mesdames et messieurs du politique, vous avez disposé de sept années, depuis la loi de 2003 (consacrant la sortie du nu-

cléaire mais aussitôt qualifiée par plusieurs partis signataires de "purement idéologique"), pour vous pencher sur les avantages et les inconvénients du nucléaire et, surtout, sur la priorité : élaborer un véritable plan alternatif d'approvisionnement électrique du pays ! Les huit experts indépendants du groupe "Gemix", en 2009, ont bien dû constater que cela n'avait pas été fait... (2). Pures gesticulations que ce barum médiatique de la mi-mars.

### Des failles connues

Revenons-en au Japon. Dès le séisme (9 sur l'échelle de Richter !), les réacteurs se sont arrêtés, comme prévu dans les procédures de sécurité. Fort bien. C'est donc le tsunami, d'une force inégalée, qui les a mis en situation problématique, la technologie nucléaire n'étant pas en défaut. Sauf que voilà : personne ne semble avoir prévu, dans une région parmi les plus sismiques du monde, qu'un réacteur nucléaire à l'arrêt peut devenir impossible à refroidir, faute d'alimentation électrique de secours laissée intacte. Mutatis mutandis, ce genre de talon d'Achille pourrait être reconnu à nos centrales belges, voisines directes de deux fleuves (Meuse et Escaut) dont personne ne peut prévoir les caprices à l'heure où l'on annonce - et constate - une multiplication d'événements climatiques extrêmes. La vulnérabilité de trois des sept réacteurs du pays à une chute d'avion long courrier (venant de Bierset, par exemple, aéroport en plein développement), est établie. Des facteurs "imprévisibles", vraiment ?

Le nucléaire est indispensable, prétendent certains. Fort bien. Alors, analysons, en détail et sans gesticulations politiques ni technocratiques, les failles énumérées ci-dessus. Et les autres, mises en évidence dans des rapports officiels ou restés discrets. Comme celui de l'Association Vinçotte Nucléaire, en 2004, qui avait relevé l'érosion de la culture de sûreté nucléaire en Belgique dans le contexte européen de dérégulation des missions de contrôle. Répondons sans ambages aux craintes légitimes de la population. Et élargissons le débat au modèle de développement économique qui est le nôtre, en arrêtant de faire croire que la Belgique - située au cœur de l'Europe et dont les centrales sont propriétés de l'étranger - reste seule maîtresse à bord de son destin énergétique.

C'est d'un véritable projet politique en matière énergétique dont l'Europe a besoin, elle qui se targue de vouloir "décarboniser" son économie à plus de 80 % à l'horizon 2050 pour répondre à l'effet de serre. Le défi est colossal. L'économie drastique de matières premières et d'énergie en est le cœur. L'objectif à atteindre : une nouvelle frugalité, notamment, qui n'est en rien synonyme de "retour à la bougie" ni même de perte de confort. C'est seulement au prix de ce projet politique de longue haleine que l'Europe pourra endosser son costume de région "pilote" ou "modèle" aux yeux des pays émergents ou moins nantis. Qui, eux, louchent légitimement sur le nucléaire, parmi d'autres filières, pour assurer leur développement.

// PHILIPPE LAMOTTE

(1) Matin première, RTBF, 15 mars 2011.  
(2) Le Soir, 4 octobre 2009.

## VOTRE FAMILLE, TROP NOMBREUSE POUR ÊTRE ASSURÉE ?

Pas pour nous. À la Mutualité chrétienne, vos enfants sont automatiquement couverts en cas d'hospitalisation. Sans franchise jusqu'à 18 ans.



Infos sur l'Hospi solidaire au  
0800 10 9 8 7 ou sur [www.mc.be](http://www.mc.be)

La solidarité, c'est bon pour la santé.

Astuces pour une vie plus magique...

Un agenda ou comment s'offrir des rendez-vous avec soi-même

On va d'abord se dénicher un agenda miniature. Et on va noter MOI pour un tel jour à telle heure. "Impossible, me direz-vous, car j'ai sept enfants, je suis ministre et j'ai une maison à faire tourner !". Ou "C'est loufoque ! Moi qui croupis déjà dans une solitude à crever !" Dans ces cas-là, ces rendez-vous seront justement très précieux...

Le choix du lieu de rendez-vous est crucial. On sortira de nos habitudes. Il sera inspiré par notre envie, notre humeur. Un salon de thé, un terrain vague, une vieille barque, une cabane de jardinage, etc. On s'y rendra sans téléphone portable. Avec soi-même. Comme si l'on se prenait par la main. Il nous faudra peut-être quelques minutes pour nous extraire de notre rythme effréné ou sortir de notre ennui vert-de-gris ! En outre, cela peut intimider, ce genre de rendez-vous. Arrivé sur place, on va rétablir la connexion avec soi, cette relation souvent négligée ou presque oubliée. En quelque sorte se réapproprier, redécouvrir la conscience de soi. S'arrêter pour, peut-être, interrompre une longue partie de cache-cache avec soi, pour se réconcilier avec soi, récupérer le fil intime, indispensable. En somme, découvrir ou redécouvrir la belle solitude. Cette petite chatte qui se met à ronronner au centre de soi : discret moteur de notre vie intérieure.

Mais que fera-t-on pendant ce moment ? Rien ! Sinon écouter le temps qui coule, écouter ses propres battements de cœur, rêvasser, faire le vide, s'abandonner. Ou prendre du recul, réfléchir à son existence, dialoguer avec soi-même. Des escales toutes simples. Et une forme de luxe. Bref, ces rendez-vous deviennent des cadeaux à nous-mêmes. Cadeaux pour nous retrouver. Rassembler nos miettes. Recharger nos batteries. Nous re-souder, nous consolider. Nous apaiser. Et redevenir formidablement disponibles aux autres.

// ÉVELYNE WILWERTH

> Bricoleurs du cœur

Handicap International et Solival Wallonie Bruxelles appellent les Bricoleurs du cœur à faire connaître leurs trucs et astuces qui améliorent l'autonomie quotidienne des personnes âgées ou handicapées. Trois inventions seront récompensées par un jury spécialisé. Une catégorie pour les écoles récompensera le travail d'étudiants qui s'impliquent pour l'autonomie des personnes en situation de handicap. Date de remise des projets : le 20 juin.

INFOS > 02/233.01.02 - WWW.HANDICAPINTERNATIONAL.BE

> Fin du tabac dans l'Horeca

En principe, l'interdiction du tabac dans les établissements de l'Horeca était prévue pour juillet 2014. Ainsi en avait décidé le gouvernement fédéral en décembre 2009, sous la pression du secteur. Un récent arrêt de la Cour constitutionnelle anticipe l'interdiction totale de fumer dans les débits de boissons (sauf fumoirs) au 1<sup>er</sup> juillet prochain. Pour rappel, chaque année en Belgique, 2.500 personnes meurent du tabagisme passif et parmi elles, près de la moitié sont des travailleurs de l'Horeca. Sans compter les cancers pulmonaires et autres affections dus au tabagisme passif.

> Réflexion sur le travail

L'Autre lieu, qui s'intéresse aux liens entre santé mentale et société, a réalisé un documentaire sonore qui propose une réflexion sur la portée, les enjeux et les limites de la notion de travail. L'asbl a récolté les témoignages de professionnels du social, de personnes en parcours de réinsertion, de travailleurs salariés... Un montage audio de ces entretiens (32 minutes), est disponible gratuitement sur CD (frais d'envoi en plus).

INFOS > 02/230 62 60 - LAURENCE.AUTRELIEU@EDPNET.BE

> Objets à donner

L'association "Fais-moi une école" qui œuvre pour l'amélioration des conditions d'accès à la scolarité et à l'éducation souhaite financer la construction d'une école en Guinée. Pour ce faire, elle lance un appel pour recevoir des objets en bon état (livres, jouets, bibelots, etc) afin de les vendre à la prochaine brocante du 1<sup>er</sup> mai de Crisnée.

INFOS > 04/224 31 88 - WWW.FAISMOIUNECEOLE.ORG

> Ecole et aide à la jeunesse

Quand rien ne va plus entre l'école et les parents, quand des faits de violence sont commis, quand un élève fait une fugue, comment réagir et que faire pour bien faire ? C'est pour répondre concrètement à des questions de ce type qu'une centaine de directeurs de l'enseignement fondamental ont exploré les rapports entre l'école et le monde de la justice. Il en ressort un ouvrage "Ecole, aide à la jeunesse et justice : quelle collaborations ?" qui vise à outiller les directeurs. Il reprend les actes des journées organisées par la Fédération de l'enseignement fondamental catholique (Fédéloc) sur le sujet ainsi qu'une série de fiches pratiques. Prix : 8 EUR.

A commander par fax au 02/256.71.29 ou par mail à emmanuel.polizzi@segec.be  
INFOS > 02/256.71.41.

**Assurances-vie  
Bientôt la fin d'une discrimination hommes-femmes**

**Dans un récent arrêt, la Cour européenne de justice met fin au régime dérogatoire autorisant une distinction hommes-femmes dans le secteur des assurances-vie. Cette décision historique réjouit Test-Achats, à l'origine de la plainte, mais l'association de défense des consommateurs regrette que la Fédération des assureurs, Assuralia, réagisse en annonçant d'ores et déjà des hausses des primes d'assurance-vie pour les femmes.**

Depuis 2004, une directive européenne met en œuvre le principe de l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes dans l'accès à des biens et services (1). En Belgique, cette directive a été transposée par la loi du 21 décembre 2007. Ainsi, depuis début 2008, les compagnies d'assurances ne peuvent plus utiliser le critère du sexe pour déterminer la prime à payer par le consommateur. C'est notamment le cas en matière d'assurance responsabilité civile automobile et d'assurance hospitalisation. Cependant, sous la pression du lobby des assurances, le gouvernement fédéral a intégré dans cette loi une dérogation pour la branche "assurance-vie".

Test-Achats avait introduit une requête en annulation de cette loi. La Cour de Justice de l'Union européenne vient de rendre un arrêt historique en répétant le principe d'égalité absolue et la nécessité de tarifs unisexes dans l'ensemble de l'Union.

Dans la foulée, elle a déclaré invalide le régime dérogatoire, à dater du 21 décembre 2012.

Pour Test-Achats, cet arrêt est une belle victoire qui va dans la droite ligne de son combat pour l'interdiction de faire varier les primes d'assurances en fonction de facteurs que le consommateur ne maîtrise pas comme l'âge, le sexe, l'état de santé... "Les assureurs justifiaient la différence de primes d'assurance-vie entre les sexes par le fait que statistiquement, les femmes vivent plus longtemps que les hommes. Aux yeux de la Cour de Justice européenne, ces statistiques souffrent de défauts majeurs : elles représentent des moyennes et sont fausses dans de nombreux cas, explique l'association de consommateurs. Par ailleurs, ces chiffres ne prennent pas en compte (ou trop rarement) des éléments prospectifs. Pourtant, par exemple, on estime que, d'ici 10 à 25 ans, les femmes rattraperont - malheureusement - les hommes en

matière de mortalité causée par le cancer du poumon et des voies respiratoires. Enfin, si l'on compare l'espérance de vie des femmes et des hommes ayant un mode de vie similaire, l'écart en termes d'espérance de vie se réduit sensiblement".

L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (IEFH) salue également la décision de la Cour européenne. "En 2010, 14% des plaintes que nous avons reçues concernaient le domaine des assurances (2)", déclare Michel Pasteel, son directeur.

Par contre, la nouvelle n'a pas réjoui Assuralia, l'Union professionnelle des entreprises d'assurances, c'est le moins qu'on puisse dire, celle-ci qualifiant la décision d'aveugle. "Les conditions et primes d'assurance-vie sont établies en fonction de différences objectivement établies, de sorte que chaque assuré paie le juste prix de son risque, affirme Philippe Colle, administrateur délégué d'Assuralia. L'arrêt fera payer les pots cassés aux femmes, conséquence d'une attitude qui s'en tient à une égalité de principe mais artificielle!" Assuralia parle de hausses de primes de "plusieurs dizaines de pour cent".

Test-Achats et l'IEFH regrettent amèrement cette réaction, précisant qu'il n'y a aucune raison pour que l'arrêt européen se traduise par une aug-



mentation tarifaire pour l'ensemble des assurés pas plus que pour un sexe déterminé. Cela n'a pas été le cas en assurance auto et encore moins en assurance hospitalisation. "Par exemple, en assurance auto, les assureurs peuvent continuer, par appréciation a posteriori, à tenir compte du comportement individuel du consommateur dans le cadre de l'application du système de bonus malus, précise Test-Achats. Nous avons toujours préconisé ce système (...). En assurance-vie, le résultat le plus fréquent (même s'il faut nuancer en fonction du type d'assurance) devrait être, soit une diminution de la prime, soit une majoration des prestations (capitaux versés,...)".

//JD

(1) Directive 2004/113/CE du Conseil du 13 décembre 2004.  
(2) Numéro vert de l'IEFH : 0800 12800

**Cahier d'exercices  
Sport cérébral avec nos émotions**

**Joie ou émerveillement, mais aussi colère ou tristesse, toutes les émotions nous sont utiles. Même désagréables, elles agissent comme un "GPS" dans nos vies. A condition de bien vivre avec elles.**

Des exercices d'intelligence émotionnelle, voilà ce que propose un récent "Petit cahier. Sport cérébral du bien-être". L'auteur, Ilios Kotsou, chercheur en psychologie à l'UCL, propose au lecteur d'approcher ses états d'âme, de vivre avec ses émotions, plutôt que de les combattre, les fuir ou les contrôler.

La première étape consiste à observer ces expériences subjectives, cocktail de changements physiologiques (comme l'accélération cardiaque), de sensations (comme le ventre serré), de tendances (comme l'envie de fuir) et de pensées. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que nous pouvons être comparés à des "analphabètes émotionnels". "Notre éducation a souvent donné une place assez maigre à l'apprentissage des émotions", rappelle Ilios Kotsou. D'aucuns parmi les psychologues des années 70 ont établi une liste de six émotions de base : colère, peur, dégoût, joie, tristesse, surprise. Mais "la garde-robe" émotionnelle qui peut être déclenchée au départ de ces fondamentaux, apparaît bien garnie. En joie ? Sommes-nous guilleret, euphorique, rieur, charmé, comblé... ? Triste ?

Sommes-nous abattu, cafardeux, chagriné, nostalgique... ? Les palettes sont larges et l'enrichissement de notre vocabulaire semble bien utile. L'observation fine et sans jugement de nos états intérieurs devrait y mener.

Ensuite, il s'agira d'"accueillir" ces émotions, et notamment de sortir des comportements automatiques souvent autodestructeurs : quand nous réagissons au stress par exemple, en étant agressif ou en nous coupant de la communication avec nos proches... Parmi les exercices et les conseils distillés au gré du cahier, le lecteur-apprenant sera invité, par exemple, à revenir au présent, jouir des moments ordinaires de la vie, différencier besoins et attentes, regarder l'autre comme une œuvre d'art, partager ses émotions positives...

Ce cahier d'exercices nécessite assurément du temps pour être rempli. Rien de comparable avec un de ces questionnaires à choix multiples qui identifie un profil et les solutions adaptées à celui-ci. Du temps à prendre sans attendre nécessairement une phase critique, et muni de ses crayons de couleurs. "Combien d'êtres humains ne commencent à s'occuper d'eux ou de ce qui compte vraiment pour eux uniquement lorsqu'ils sont malades, après un accident, une crise..." , regrette Ilios Kotsou.

//CD

>> Ilios Kotsou, "Petit cahier d'exercices d'intelligence émotionnelle", éd. Jouvence, 2011 - Illustrations de Jean Augagneur - 64 p. - 6,50 EUR.

**Livre  
Quarante femmes à l'honneur**

**L'ouvrage intitulé simplement "L" présente les portraits de quarante femmes ordinaires, glanés dans le monde entier. Leur point commun : toutes ont, à un moment ou l'autre de leur vie, bénéficié d'une expression concrète de solidarité émanant d'un acteur belge. Ce livre nous montre que la générosité ne s'évapore pas. Bien au contraire... elle porte des fruits réels et change des vies.**

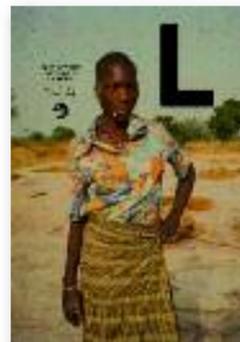
Félicité est vendeuse de tchouk, une bière locale, au Bénin. Elle bénéficie de micro-crédits octroyés par une association de femmes soutenue par la Coopération technique belge. L'histoire de sa vie, semée d'embûches, démontre une force de caractère incroyable ! Sok Pallah, présidente du syndicat dans une entreprise textile au Cambodge, subit régulièrement des menaces de la part de ses patrons. Sans cesse elle ressent un conflit de loyauté entre protéger sa famille et mener son travail de syndicaliste. Elle a commencé à organiser un syndicat avec le soutien du C.Cawdu, une association soutenue par Oxfam Solidarité. Jeannette est sage-femme au Mali. Souvent, les familles ne la paient pas lors des accouchements. Alors, pour vivre, elle vend des poules. Dans son village, dix femmes ont reçu une formation technique à la gestion d'un poulailler, soutenue par les Iles de Paix.

Ces histoires singulières ont été recueillies par le journaliste Olivier Bailly à la demande des Iles de Paix. Il s'est ainsi rendu en Amérique Latine, en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale mais aussi en Asie du sud-est et au Liban, en compagnie du photographe Vincen Beeckman. Les récits de ces femmes sont écrits comme des instantanés. Brefs, directs, denses et parfois teintés d'humour. Outre le portrait de ces femmes, le photographe a puisé des éléments de décor, saisi les compagnons de route (amis, famille ou simples villageois). Ainsi, le texte et la photo se complètent pour mettre le lecteur en contact avec ces destinées féminines.

Chacune de ces rencontres est un rendez-vous avec la dignité humaine car ces femmes ont, à un moment donné, pris conscience qu'elles se devaient de prendre leur vie et celle de leur famille en main.

//FR

>> "L - Quarante femmes dont vous avez changé la vie" • Olivier Bailly et Vincen Beeckman • 240 p. • édité par les Iles de Paix • diffusé par les éditions du Perron • 30 EUR.



## Quand l'Afrique nous révèle à nous-mêmes

Les hommes n'ont attendu ni les philosophes ni les psychologues pour engendrer des pratiques porteuses de sens, véritables régulatrices du vivre ensemble. Le Kasàlà – originaire d'Afrique - en fait partie. Il est – aujourd'hui encore – une invitation à la "reconquête de soi".



Moment de concentration... chacun s'isole pour se concentrer sur l'écriture.

Ici comme là-bas, les racines s'effilochent, les traditions perdent de leur force, se diluent dans l'anonymat urbain. Pourtant, certains les revisitent et leur donnent une vie nouvelle qui répond aux enjeux actuels et aident à (re)trouver l'estime de soi, au Sud comme au Nord. C'est à cela que travaille Ngo Semzara Kabuta qui, depuis les années quatre-vingt, mène des recherches sur cette pratique africaine ancrée dans la tradition orale : le Kasàlà (en langue cilubà) que l'on pourrait traduire ici par "louange de soi", mais aussi de l'autre. Il s'agit de s'étonner d'être. Cette pratique était très répandue dans toute l'Afrique sub-saharienne. "Elle repose sur trois ingrédients : la confiance en soi, une vision positive de la vie, l'amour de soi, explique Jean Kabuta. Il s'agit de créer du bien être intérieur, d'éveiller des potentiels".

Aujourd'hui, la pratique du Kasàlà montre ses effets positifs. Des ateliers

sont organisés en Flandre, à Bruxelles et en Wallonie ou... au Congo, où cette pratique est un véritable outil de développement personnel et social. "De la poésie à l'action" est le leitmotiv qui sous-tend la démarche.

Pratiqué dans des classes avec des élèves aux parcours semés de ruptures, d'échecs, le Kasàlà aide à faire jaillir les potentiels et à replacer le jeune dans sa lignée, à l'ancrer dans une histoire, à mettre en lumière le beau, là où il ne voyait que le noirceur. Lors des ateliers, les participants commencent par dire deux ou trois choses d'eux-mêmes. Puis, ils sont invités à se lancer dans l'écriture de "Je suis". Si certains se montrent un peu réticents au début, la plupart plongeront vite dans une introspection à la recherche du beau, du bon qui est en eux et que la société, l'éducation les ont peu habitués à mettre en avant. Ils vont exagérer le trait, vanter leurs "hauts faits", se relier aux autres, à leurs parents, à ceux qui ont marqué ce qu'ils sont aujourd'hui... Plus tard, des variations seront proposées aux participants. "Un exercice intéressant, mais difficile, est de faire la louange de son ennemi", explique Jean Kabuta. On est forcément plus enclin à faire l'éloge d'une personne aimée, admirée. Un livre explique la démarche et propose des textes réalisés lors d'ateliers (1). En Belgique, une dizaine de formateurs initiés par Jean Kabuta, proposent des ateliers à la demande.

//LAURENCE DELPERDANGE

(1) Ngo Semzara Kabuta, "De la connaissance à l'éveil de soi", collection Pensée et perspectives africaines, n° 5, Ed. Peter Lang, Bruxelles, 2010.

>> Plus d'infos : [www.kasala.be](http://www.kasala.be)

## Protégez vos reins, préservez votre cœur

Les reins, un organe précieux qui assure la bonne santé de notre corps. Un organe dont on connaît finalement peu les fonctions essentielles dans l'organisme. C'est ce que révèle une enquête (1) commandée par la Fédération des associations belges d'insuffisants rénaux (FABIR - FENIER)

96 % des personnes interrogées par l'enquête affirment connaître la fonction des reins dans l'organisme. Mais lorsque les questions se précisent, on constate que cette connaissance reste vague. Certes, 85,7 % des Belges sont au fait du rôle qui consiste à purifier le sang. Mais les reins assurent aussi deux autres fonctions majeures : la production d'hormones comme l'EPO (connue par un Belge sur dix) et le maintien de l'équilibre chimique de l'organisme. A peine 16,5 % des personnes interrogées estiment, avec justesse, que les reins purifient 150 litres de sang par jour. Contrairement à ce que pense un Belge sur deux, la plupart des insuffisances rénales ne sont pas curables. Il importe donc de conscientiser le grand public à l'origine des maladies liées à cet organe et à leurs conséquences.

Cette année, la Journée mondiale du rein (10 mars) insistait sur le lien entre les reins et le cœur. En effet, dans nos pays occidentaux, les deux causes principales d'insuffisance rénale sont le diabète et l'hypertension artérielle. Par ailleurs, quelle que soit la cause de la maladie rénale, le dysfonctionnement augmente le risque de complications cardiovasculaires comme un infarctus, un accident vasculaire cérébral ou encore une atteinte des artères des jambes. En Belgique, les pathologies du rein sont en constante croissance. Plus de 20.000 Belges sont actuellement en traitement pour des troubles rénaux et 500 millions de personnes dans le monde souffrent d'une maladie rénale.

L'insuffisance rénale chronique est bien souvent dépistée tardivement, ce qui augmente le risque de complications. Pour prévenir les maladies rénales, il s'agit avant tout de bien suivre la tension artérielle et, si l'on est diabétique, de bien contrôler la maladie. En effet, 50 % des patients diabétiques développent une maladie rénale. D'une manière générale, on conseille d'adopter une alimentation saine, pauvre en sel, en graisse et en protéine. La pratique régulière d'une activité physique est aussi très positive car elle diminue significativement la tension artérielle. On conseille également d'éviter le tabac. Le dépistage (prise de sang et analyse d'urine) est conseillé aux personnes à risque (diabétiques, personnes souffrant d'hypertension, mais aussi confrontées à des antécédents familiaux de maladie rénale).

//FR

(1) Enquête effectuée par IVOX auprès d'un échantillon représentatif de 1000 personnes, en février 2011.



© Belpress

en bref

### > Accidents de ski en hausse

Au lendemain des vacances de Carnaval, Mutas, l'assistance voyage de la Mutualité chrétienne, a constaté près de 100 % d'assistance médicale en plus que l'année précédente, en provenance principalement des sports d'hiver. Elle a organisé l'assistance médicale pour quelque 1.300 patients et 80 skieurs malchanceux ont été rapatriés. Cette hausse s'expliquerait par une croissance du nombre de vacanciers ayant opté pour les sports d'hiver durant ce congé. Le fait qu'ils se soient concentrés sur les pistes de haute altitude (plus souvent verglacées) pour trouver la neige est aussi un élément explicatif. 6 patients sur 10 sont des jeunes, souvent snowboarders. Leurs blessures et fractures sont plutôt "légères" (fractures du poignet ou du bras, blessures à la main...), les adultes étant plus souvent victimes de blessures graves principalement au genou et à la jambe.

### > Les plus de 50 ans ont une vie saine

Une enquête menée par la Fondation Happy Body auprès de 360 Wallons et 567 Flamands démontre que les plus de 50 ans ont un style de vie plus sain que la jeune génération. Cette enquête effectuée fin 2010 compare le comportement de la population avec les recommandations alimentaires du Conseil Supérieur de la Santé. Ainsi, 44 % des plus de 50 ans mangent du poisson deux fois par semaine contre 24 % de jeunes. Les aînés prennent deux portions de fruits par jour à 52 % contre 43 % de jeunes. Ils prennent bien le petit-déjeuner quotidien (48 % contre 34 % des jeunes).

### > Appels d'urgence par SMS

Le 17 février dernier, la Chambre a adopté un projet de loi créant le "112", un numéro d'urgence unique de première ligne qui centralisera les appels et les transférera aux services compétents (police, pompiers, services de secours...). Cette loi crée aussi un service de message électronique d'urgence. Les personnes sourdes et malentendantes pourront avertir les services de secours par SMS ou mail.

### > Lectures pour jardiniers bio

Avec le printemps qui s'annonce, les jardiniers vont se remettre à l'ouvrage. Les Éditions Nature & Progrès proposent trois manuels pour apprendre à cultiver bio : "Récolter ses propres semences" (12,70 EUR) ; "Jardiner selon la nature" (14,60 EUR) et "Oignons, poireaux et compagne" (12,70 EUR).  
INFOS > 081/32.30.51 - [WWW.NATPRO.BE](http://WWW.NATPRO.BE)

### > Médecins conventionnés

Quelque 83 % des médecins ont adhéré à l'accord médico-mutualiste conclu en décembre dernier, a indiqué l'Inami. Au total, 16,87 % des médecins ont refusé d'adhérer à l'accord médico-mutualiste, soit 7.469 médecins, un taux de refus inférieur à celui de l'accord 2009-2010 (17,22%). La ventilation régionale des chiffres donne 21,41 % de refus à Bruxelles, 16,5 % en Wallonie et 15,87 % en Flandre. Parmi les médecins qui ont rejeté l'accord, on compte 5.247 spécialistes (+ 14 stagiaires) et 2.208 généralistes.

## La dystonie Un trouble du mouvement

Six fois plus rare que la maladie de Parkinson mais aussi fréquente que les scléroses, la dystonie reste une maladie peu connue.

La dystonie désigne un trouble moteur caractérisé par des contractions prolongées, involontaires des muscles qui, selon leur diffusion, provoquent des attitudes anormales de tout ou partie du corps, des postures crispées, accompagnées ou non de mouvements répétés, souvent en torsion. Les premiers symptômes seront uniquement perceptibles après des efforts soutenus, le stress ou la fatigue : torticolis spasmodique au niveau du cou, yeux sujets aux picotements, paupières qui se ferment involontairement, débit haché de la parole ou baisse de tonalité, rotation interne d'un pied lorsque la jambe est soulevée, pieds traînants après une course ou une longue promenade, crampes à la main et à l'avant-bras qui perturbent l'écriture... Il existe plusieurs formes de dystonie, selon la distribution des attitudes et mou-

vements anormaux. Les plus communes sont les dystonies focales, affectant un seul groupe de muscles. Dans les autres formes, soit plusieurs groupes musculaires voisins sont affectés, soit la moitié du corps est atteinte, soit toute la musculature est impliquée.

La dystonie frappe des hommes et des femmes de tout âge. La dystonie généralisée touche environ 3 personnes sur 100.000 et commence le plus souvent dans l'enfance. Les dystonies focales, plus fréquentes (3 personnes sur 10.000), apparaissent en revanche à un âge plus avancé et, en général, ne s'étendent pas à d'autres parties du corps.

Quant aux causes, ce trouble résulte d'une lésion ou d'un déséquilibre chimique dans des parties spécifiques du cerveau, responsables du contrôle de nos mouvements. Pour certaines personnes, les facteurs héréditaires sont mis en cause. Pour d'autres, il peut s'agir d'un problème survenu lors de la grossesse ou de



© Reporters

l'accouchement (infirmiété motrice cérébrale), d'un traumatisme crânien, d'une infection, d'un accident vasculaire cérébral ou d'une tumeur...

S'il n'existe pas de moyen radical de guérir de la dystonie, il existe de nombreux traitements susceptibles de juguler les symptômes et d'améliorer la qualité de vie des patients : il peut s'agir de médicaments, d'injections de toxine botulique ou d'opérations chirurgicales. Mais encore faut-il que le diagnostic soit bien posé,

comme le fait remarquer l'Association de patients dystoniques. "Un grand nombre de médecins connaissent mal cette maladie peu fréquente, constate-t-elle. Notre souci constant est de mieux la faire connaître dans les milieux médicaux et de donner des conseils et avis de tout premier ordre aux patients dystoniques. Les perspectives d'avenir pour les malades ne cessent de s'améliorer grâce aux progrès de la recherche et aux avancées en matière de traitement", se réjouit-elle.

//JD

>> Association belge des patients dystoniques - 02/762.60.87 - 057/20.78.19 - [info@dystonie.be](mailto:info@dystonie.be) - [www.dystonie.be](http://www.dystonie.be)

Répit

## La Villa Indigo, un "deuxième chez soi" pour les enfants gravement malades

Le traitement à domicile d'un enfant ou d'un adolescent gravement malade affecte non seulement sa propre vie mais aussi celle de ses proches. En accueillant ces enfants pendant quelques jours, la Villa Indigo permet aux parents épuisés de retrouver l'énergie nécessaire pour accompagner au mieux leur enfant tout au long de sa maladie.



Un des premiers enfants accueillis à la Villa Indigo, en ébullition dans le jacuzzi.

Créées pour permettre aux parents et aux proches de faire une pause durant la période de traitement à domicile de leur enfant, les maisons de répit sont encore peu nombreuses en Belgique. Actuellement il en existe deux en Flandre et la troisième, baptisée Villa Indigo, vient d'ouvrir ses portes à Bruxelles.

### Comme chez soi

Conscients des sentiments éprouvés par les parents tiraillés entre l'épuisement et la culpabilité à l'idée de confier leur enfant à des inconnus, les soignants de la Villa Indigo mettent tout en œuvre pour "prendre le relais" dans un cadre proche de la vie familiale.

"Rien ne rappelle l'hôpital, explique Sonja Develter, initiatrice du projet de la Villa Indigo. Les soignants ne portent pas de blouse blanche, c'est un lieu de vie, une grande maison où les enfants jouent comme chez eux dans la véranda, le jardin ou leur chambre. Nous avons également une salle de jeux, un salon-TV, un jacuzzi et un espace snoezelen (1). Les animatrices proposent des activités adaptées à l'âge et l'état de santé de chaque enfant pour que chacun s'épanouisse et se divertisse en fonction de ses envies et capacités".

### Encadrement

La Villa Indigo comprend huit lits pour accueillir des enfants dans le ca-

dre d'un répit programmable et deux lits pour des situations aigües (par exemple : si l'état de santé de l'enfant, de ses aidants proches ou de ses soignants habituels se dégrade brutalement). La prise en charge de l'enfant malade est assurée jour et nuit par des professionnels de la santé spécialisés en pédiatrie, en collaboration avec les soignants habituels de l'enfant. L'équipe sera secondée prochainement par un(e) coordinateur(trice) logistique, des bénévoles et des stagiaires infirmiers (ières).

### Conditions d'admission

La Villa Indigo s'adresse aux enfants de 0 à 18 ans souffrant d'une maladie chronique évolutive dont le pronostic

est incertain (par exemple : syndrome de Rett, syndrome CHARGE, céréoïd-lipofuchsinose, lymphangiomatose, tumeur cérébrale, adrénoleucodystrophie, encéphalopathies, maladies orphelines, dystrophie musculaire, spina bifida, maladie de Batten, séquelles de traumatismes avec atteintes neurologiques, paralysie cérébrale grave, etc). Toute demande est examinée avec attention par le pédiatre de l'équipe et l'épuisement des proches est le critère déterminant pour l'accueil de l'enfant malade. Un même enfant peut être accueilli pour différentes périodes allant d'une semaine à 32 jours par année civile.

### Coût du séjour

Le séjour de l'enfant malade est facturé directement à sa mutualité. A la Villa Indigo, deux appartements sont également disponibles à prix modique pour les parents qui souhaitent rester un jour ou deux afin de faciliter l'adaptation de leur enfant à ce nouvel environnement.

### Un maillon qui manquait dans la chaîne de soins

"En général, les parents épuisés qui ont besoin de se ressourcer n'ont pas d'autre choix que l'hôpital pour prendre soin de leur enfant, explique Sonja Develter. Cette solution est loin d'être idéale, ces admissions sont une surcharge pour le personnel soignant et l'enfant se retrouve esseulé dans un milieu hospitalier alors que le diagnostic et le traitement sont déjà établis. J'ai fait ce constat dans les années 90, dans le cadre de ma fonction d'intermédiaire de liaison lorsque j'organisais le retour et le maintien à domicile des enfants atteints de maladies graves. Les confidences d'une maman exténuée au point de maltraiter son enfant m'ont décidée à étudier la question, avec l'appui d'un comité scientifique

composé de plusieurs pédiatres de l'UCL, l'ULG et l'ULB. Cette étude révéla un manque de structures intermédiaires entre le domicile et l'hôpital pour répondre à ces demandes spécifiques – chose que tous les parents concernés savaient déjà, bien sûr... Cette idée de maison de répit est rapidement devenue un véritable projet de société. Né d'un besoin essentiel non reconnu, ce projet a été entendu et porté par les professionnels de la santé des universités, soucieux de soutenir ces parents au bord de l'épuisement. Jusqu'à ce que les autorités publiques compétentes mettent en œuvre les moyens nécessaires. C'est une grande joie de voir ce projet aboutir après des années de gestation, et de pouvoir accueillir des enfants aujourd'hui", conclut Sonja Develter.

// LAURENCE LATOUR

(1) Espace de stimulation multisensorielle.

### Trois maisons

#### Villa Indigo

rue Colonel Bourg, 156a à 1140 Evere, GSM : 0475 25 38 89 (Sonja Develter) ou 02 205 09 00 (secrétariat) - [www.villaindigo.be](http://www.villaindigo.be)

Les deux autres maisons de répit en Flandre accueillent également des enfants francophones :

#### Villa Rozerood

Fazantenlaan 28, 8660 De Panne Tél. : 058/42.20.24 [www.villarozerood.be](http://www.villarozerood.be) - [danielle.huse@villarozerood.be](mailto:danielle.huse@villarozerood.be)

#### Limmerik

Kievitslaan 59, 2242 Zandhoven Tél. : 03 466 06 34 [www.limmerik.be](http://www.limmerik.be) - [info@limmerik.be](mailto:info@limmerik.be)

Une quatrième maison de répit (L'Oasis) s'ouvrira à Mons en 2013

## Courrier des lecteurs

### Bénévolat

J'ai lu avec grand intérêt l'éditorial "Formons une 'société humaine'" (édition du 17 février) et j'avoue que, sur le fond, je n'ai rien à ajouter à ce qui est si bien dit des effets du volontariat. A ceci près que je souhaite ne pas le voir rétribuer. Car, au sens pratique du terme, je reste, quant à moi, un adepte convaincu de l'action utile gratuite. (...) Nous n'étions pas trop nombreux à l'époque [ndlr vers 1980] pour mettre en garde contre les effets du lent glissement au 'tout à l'économique'. (...) Ne me laissez surtout pas croire que le discours n'évolue qu'en fonction du temps, ni que l'on ne redécouvre les vertus du bénévolat qu'en raison de l'échec patent du 'tout à l'économique'. R.D.

### Ainés, des citoyens engagés

Les plus de 65 ans d'aujourd'hui représentent les premières générations ayant bénéficié, hommes et femmes, d'une scolarisation poursuivie généralisée et d'une vie professionnelle 'moderne' qui les a socialisés et ouverts. Et ayant bénéficié d'un accès aux soins de santé qui les amène en bonne forme, pour la majorité, au soir de la vie. Enfin, l'expérience des clubs d'ainés de l'UCP montre que : sortir de chez soi, participer s'améliorer, c'est être volontaire, au profit des amis, de la famille, de la société aussi. R.M.

### La guérison comme promesse

La médecine régnante c'est à dire l'allopathie est aussi en pleine dérive. Je ne voudrais pas paraître sectaire mais des dérives il y en a dans chaque camp [ndlr médecines dites classique et alternative]. Toutefois, il semble que les grands laboratoires ont la mainmise sur les universités et la recherche et sur les praticiens et médecins classiques. La maladie est une rente pour ces industriels de la santé. Et que dire du gouffre de l'Inami pour le budget de l'Etat belge. L.P.

### Dons et déduction fiscale

L'article sur la déduction fiscale pour les dons faits aux associations (édition du 3 mars) est certainement très utile. Depuis plusieurs années, je reçois dans ma boîte aux lettres, toutes les semaines, des sollicitations de nombreuses organisations caritatives. D'une part, je suis surpris des dépenses 'somptueuses' de certaines : bics, calendriers, revues... D'autre part, je suis frustré quand je sais que mes modestes dons, du fait de mon non moins modeste revenu imposable, feront l'objet d'une libéralité bien inférieure à celle d'un 'gros' donateur. M.D.

### Sur-médicalisation

Dans la problématique "sur-vieillesse de nos populations occidentales" (européennes), il y a une aberration profonde! On intervient médicalement auprès de personnes âgées (très âgées), par des tas de médicaments, par des opérations ou autres pratiques, alors qu'il n'y a plus depuis longtemps de qualité de vie (e. a. "alzheimer et autres"), au lieu de laisser en toute quiétude faire la nature, en évitant évidemment, le cas échéant, la douleur à ces personnes. Très souvent il est question d'interventions médicales très lourdes, alors qu'on sait pertinemment bien que la personne est au bout de son cheminement dans une ou quelques semaines, avec ou sans intervention médicale... Un petit peu de bon sens et de courage, ce qui manque surtout pour le moment dans notre société occidentale... N.G.

### S'épanouir sans avoir d'enfant

Je trouve qu'une catégorie essentielle de femme sans enfant a été pratiquement oubliée dans l'article-interview de Mme Tilmant (édition du 3 mars) : à savoir les femmes qui refusent d'avoir des enfants parce qu'elles savent sciemment qu'une maladie génétiquement transmissible peut leur gâcher la vie. Ce faisant, surtout dans des milieux traditionalistes, elles s'exposent à des récriminations au moins jusqu'à l'âge de la... ménopause. M.S.

## Quand la santé monte à la tête

Leur santé les préoccupe. Pourtant, ils vont objectivement bien. Et ils mettent toutes les chances de leur côté : ils bougent, mangent sainement, se font dépister. Mais de quoi donc souffrent ces obsédés de leur propre santé ?

Ils ne rateraient pour rien au monde leur séance de gym quotidienne. Ils montent sur la balance deux fois par jour. Ils mangent sainement, ne s'offrant aucun écart alimentaire. Ils veillent à respecter scrupuleusement le calendrier des examens de dépistage. Et pourtant, leur santé les tracasse. Dans les pays anglo-saxons, un terme a fait son apparition pour désigner ces obsédés de la santé, celui de *worried well*. Il désigne les personnes promptes à s'inquiéter (to worry) pour leur santé alors qu'elles se portent bien (well). Le phénomène a déjà suscité nombre de questions et de commentaires et pas seulement dans la langue de Shakespeare. Il a inspiré quelques ouvrages qui interrogent volontiers le rôle, dans l'apparition de cette obsession, de l'engouement pour la prévention. Parmi les plus récents : "Le Principe de prévention", signé d'un sociologue et d'un économiste, Patrick Peretti et Jean-Paul Moatti (1). Sans minimiser les bénéfices incontestables de la prévention et les fabuleux gains pour la santé qu'elle a permis de réaliser depuis des décades, ces auteurs soulignent le côté anxigène d'une "mise en risques du monde". "Vivre avec cette notion de risques à éviter et donc de prévention possible, voire souhaitable, n'est pas une mince affaire", explique Patrick Peretti. Certes les messages de prévention invitent à adopter de bons comportements mais certains peuvent induire des renoncements, voire même des sacrifices et notamment celui du plaisir. "En matière de bannissement du plaisir, j'aime citer

l'exemple d'un message de promotion de la santé qui déclare que l'alcool est un nutriment non indispensable, illustre Patrick Peretti. Effectivement, on peut s'en passer, mais au prix du sacrifice d'un petit plaisir".

Certains se mettent la pression et deviennent des stakhanovistes du sport ou du sur-vitaminé. On peut se demander où s'arrêtera, pour eux, cette spirale obsessionnelle de la santé parfaite ? Sans parler de la culpabilité personnelle, celle qui survient quand on ne se conforme pas aux conseils qui nous sont assésés en permanence pour notre bien.

### Tout s'explique ?

Le psychiatre français Michel Lejoyeux (2) souligne le caractère anxieux propre aux *worried well* : "A l'extérieur, ces personnes assurent, mais à l'intérieur c'est plus complexe. Elles circonscrivent leur anxiété au domaine de la santé. Elles transforment les vitamines ou les magazines médicaux en traitements sauvages mais efficaces de leur mal-être. Elles ne rencontreront jamais de psychiatre ou de psychologue. Elles pensent que tout va bien dans leur tête et que ce sont leurs poumons ou leurs artères dont elles doivent prendre soin".

Qui sont ces *worried well* ? La psychologue Beverly Potter s'est intéressée à leur profil (3). Ont-ils vécu dans un milieu familial inquiet pour la santé

des enfants, au point de leur fournir des soins en excès ? Ont-ils, au contraire, été négligés ? Ont-ils plutôt le profil d'éternels insatisfaits ? Difficile de trancher. La question est complexe. Quelques éléments semblent communs aux *worried well*, à savoir un souci constant de la maîtrise du poids, une vigilance extrême, un be-



soin de contrôle total, une bonne dose de perfectionnisme mais aussi une émotivité excessive.

### Obsédés par l'alimentation

Parmi les personnes obsédées par leur santé, certaines fixent particulièrement leur attention et leurs efforts sur l'alimentation. A côté de l'anorexie, et de la boulimie, l'orthorexie soit l'obsession de manger sain, constitue également un trouble alimentaire.

Nourrie des conseils alimentaires qui foisonnent un peu partout, l'orthorexie prend de l'ampleur. Les personnes qui en souffrent font de la

qualité de leur alimentation une question de vie et de mort. Il arrive même que l'orthorexique dérape dans des comportements alimentaires contraires à la santé. Par exemple quand il exclut certains aliments de son menu, comme les graisses. Certains voient dans ce trouble alimentaire une tentative de donner du

ronnements favorables à la santé. On sait combien les milieux de vie, le contexte économique et social et les choix des priorités politiques façonnent la santé. Il regrette aussi que la santé soit trop souvent considérée comme un but en soi (c'est ce qui menace les *worried well*), plus que comme un moyen pour atteindre une meilleure qualité de vie et s'investir dans des projets collectifs. Les médias contribuent à véhiculer une conception réductrice de la santé et de ses déterminants. Les politiques rédactionnelles ont tendance à favoriser le pratico-pratique, la proximité et le vécu. "Une telle approche, explique Jean-Jacques Jaspers, journaliste et professeur à l'ULB, conduit à mettre en avant les risques en même temps que la manière de les déjouer au quotidien, en matière de maladies cardiovasculaires, de tabagisme, d'alimentation, de sida. Les risques liés au travail, par exemple, seront bien moins souvent traités". (5)

sens – et une connotation de pureté – à ce qui est ingéré, la démarche valorisant en retour celui qui s'y livre.

### La santé : affaire individuelle ?

Les obsessions de la santé ne sont pas une conséquence des injonctions de santé faites aux individus et les renvoyant dès lors à leur responsabilité personnelle ? Cet accent mis sur les comportements individuels constitue un des "maux de la santé", d'après Guy Bourgeault, philosophe et professeur titulaire à la Faculté des sciences de l'éducation à l'Université de Montréal (4). Comme d'autres, il déplore le manque d'engagement politique pour créer des envi-

Guy Bourgeault propose de préférer le terme prévenance à celui de prévention. "Il s'agit, explique-t-il, de privilégier une dimension d'accueil dans nos vies, d'accueillir la vie avec ses limites, ses exigences, ses imprévus, mais aussi avec ses rencontres, et le souci que l'on peut ou devrait avoir d'autrui". C'est ainsi que l'objectif de la santé pour tous pourra prendre tout son sens et s'éloigner de ce qu'il semble encore souvent être : santé pour tous oui, mais sur le mode du "chacun pour soi".

// VÉRONIQUE JANZYK

## Docteur, c'est encore moi

Une étude anglaise (1) a évalué que près de 20% des consultations en médecine générale émanent de *worried well*. D'éternels inquiets pour leur santé en quête de réassurance et de conseils, à ne pas confondre avec les hypocondriaques, persuadés, quant à eux, d'être malades et en demande de diagnostics et de soins.

Une écoute obsessionnelle de son corps amène l'hypocondriaque à interpréter la moindre observation comme le signe d'un mal grave. Les *worried well*, eux, ont toujours une nouvelle question à poser à leur médecin, un doute ou un désir d'aller mieux à exprimer. Ou une demande à formuler, celle de vitamines, de compléments alimentaires ou de médicaments.

"Dans notre société de consommation où la santé semble surinvestie, comment ne pas comprendre que des citoyens qui souhaitent bien vivre fassent le lien entre ce souhait et le fait de prendre des produits pour y arriver, relève le Dr Firket du Centre d'information, de thérapeutique et d'études sur le stress à Liège. Les médecins devraient pouvoir élargir le dialogue à partir de cette demande. Ce n'est pas aisé. Ils ne sont pas spécialement formés pour cela".

"Les consultations tournent au dialogue de sourds tant qu'elles n'aborde-

ront pas les peurs, comme la peur de la vieillesse, de la solitude, de la mort, note pour sa part le psychiatre Michel Lejoyeux. Il faut dire aussi que le médecin n'a pas toujours le temps de se lancer dans l'analyse de ce que recèle la demande, ni l'envie d'entrer dans les débats où peuvent l'entraîner ces patients, comme les effets de la pollution ou des ondes sur la santé".

### L'angoisse de l'hypocondriaque

Les préoccupations hypocondriaques, elles, sont souvent proches des névroses et de la dépression. C'est une manière de donner un corps présumé à une angoisse. Une maladie supposée est plus supportable qu'un malaise permanent. Les hypocondriaques ont souvent connu des carences affectives précoces, une séparation ou un deuil. D'autres ont eu des parents qui s'alarmaient au quart de tour pour leur santé, ce qui a pu engendrer chez ces enfants une fois adultes un sentiment de vulnérabilité et d'insécurité à l'égard de leur corps. Pour certains psychanalystes,

l'hypocondrie découle d'un manque d'estime de soi. La maladie devient ainsi la forme acceptable d'un échec ou d'une situation vécue comme telle. Les angoisses hypocondriaques sont d'ailleurs assez fréquentes à l'adolescence et à la ménopause, car ces périodes provoquent une profonde remise en cause de l'image de soi. Enfin, l'hypocondriaque est considéré par des thérapeutes familiaux comme le porteur des symptômes, celui sur qui les autres membres de la famille reportent leur stress.

Quoi qu'il en soit, quelques conseils peuvent être donnés à ces personnes et à leur entourage : ne pas minimiser la souffrance, oser en parler et exprimer les ressentis et enfin, ne pas hésiter à entamer un travail thérapeutique pour s'interroger et résoudre ces troubles obsessionnels.

// VJ

(1) The Oxford Health Plans, Workplace Wellness Survey, octobre 2002.

### Une tendance orthorexique ?

Le créateur du terme "orthorexie", Stephan Bratman, a mis au point un questionnaire pour évaluer le risque orthorexique. A vos stylos ! Sachez qu'au-delà de quatre réponses positives, vous auriez intérêt à adopter une attitude plus détendue face au contenu de votre assiette !

- > Passez-vous plus de 3 heures par jour à penser à votre régime alimentaire ?
- > Planifiez-vous vos repas plusieurs jours à l'avance ?
- > La valeur nutritionnelle de votre repas est-elle, à vos yeux, plus importante que le plaisir de le déguster ?
- > La qualité de votre vie s'est-elle dégradée, alors que la qualité de votre nourriture s'est améliorée ?
- > Êtes-vous récemment devenu plus exigeant(e) avec vous-même ?
- > Votre amour-propre est-il renforcé par votre volonté de manger sain ?
- > Avez-vous renoncé à des aliments que vous aimiez au profit d'aliments "sains" ?
- > Votre régime alimentaire gêne-t-il vos sorties, vous éloignant de votre famille et de vos amis ?
- > Éprouvez-vous un sentiment de culpabilité dès que vous vous écarter de votre régime ?
- > Vous sentez-vous en paix avec vous-même et pensez-vous bien vous contrôler lorsque vous mangez sain ?



© Philippe Vanmeirbeek

## Il a niché près de chez vous

Grâce à un gigantesque effort de prospection du territoire, la connaissance des oiseaux en Wallonie n'a jamais été aussi précise qu'aujourd'hui. Un ouvrage de très bonne tenue compile des milliers d'informations. Un appel à mieux protéger les milieux qui accueillent les espèces de nos villes et campagnes.

La publication de l'Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie est un événement pour tous ceux qui, de près ou de loin, amateurs occasionnels ou indécrottables passionnés, s'intéressent à ce qui porte bec et plumes. D'abord parce que ce livre était attendu depuis très longtemps, l'exercice précédent (le seul du genre) remontant à près de trente ans. Ensuite parce que ce genre d'ouvrage se distingue de la flopée permanente de "beaux livres" consacrés à la nature et ses hôtes.

Décliné sur près de 500 pages, le présent ouvrage n'est pas destiné prioritairement à "faire joli" à propos d'un monde qui s'y prête pourtant à merveille, mais bien à fournir un maximum d'informations chiffrées et qualitatives sur le statut des 173 espèces nichant au Sud du pays. Sa prouesse est d'y arriver haut la main,

sans avoir négligé pour autant le plaisir de la consultation. A ce titre, il plaira autant à celui qui se contente d'observer quelques mésanges charbonnières dans son jardin qu'à celui qui s'inquiète du déclin du bruant proyer (un oiseau au plumage totalement insignifiant) dans les plaines limoneuses ou à celui qui veut à tout prix découvrir le premier nid de grues cendrées en Wallonie (une espèce prestigieuse dont la reproduction, jugée impensable chez nous pendant tout le vingtième siècle, devient de plus en plus plausible).

### A chacun sa carte

Fruit de sept années de prospections systématiques du territoire wallon par plusieurs centaines d'observateurs, l'Atlas des oiseaux nicheurs donne, pour chacun d'eux, deux voire trois cartes du territoire wallon, découpées en

514 mini territoires de 8 x 5 kilomètres. Grâce à un jeu de couleurs et de symboles assez accessibles, il livre des informations précises sur le nombre de couples d'oiseaux présents dans les 5 grandes écorégions wallonnes (Région limoneuse, Condroz, Fagne Famenne, Ardenne, Lorraine) et sur l'évolution des populations enregis-

trée depuis le premier atlas. Chaque espèce a droit à deux pages de format A4 et fait l'objet de commentaires sur sa répartition, son effectif, son habitat et son évolution. Il est donc possible, en un simple coup d'œil, de se faire une idée du caractère banal, répandu ou exceptionnel d'une observation d'oiseau, quel que soit l'endroit prospecté en Wallonie. De retour chez soi, du moins, puisque l'ouvrage, fort de ses 2,5 kilos, n'a rien d'un guide de terrain...

Si les cartes et les informations sur chaque espèce constituent le cœur de l'ouvrage, celui-ci n'en compte pas moins quelques informations plus générales sur les différentes sous-régions naturelles du pays, sur l'occupation par les oiseaux des milieux construits par l'homme (y compris les friches industrielles) et, bien évidemment, sur l'évolution de l'habitat wallon, frappé par diverses formes de destruction et de banalisation.

### Retours et déclin

Il y aurait, en Wallonie, de l'ordre de 2,8 millions de couples d'oiseaux indigènes nicheurs, soit 166 couples par kilomètre carré. Au rayon des espèces en déclin, on citera – parmi d'autres – la perdrix grise, l'alouette des champs, la tourterelle des bois et le moineau friquet. Au rayon des grands retours après une longue absence : le hibou grand duc, le faucon pèlerin, le grand corbeau et le busard cendré. Quasiment condamnés à court terme ou très menacés, par contre : le tétras-lyre (le prestigieux coq de bruyères), la sarcelle d'été, et la bécassine des marais. Très globalement, la proportion d'espèces wallonnes en danger reste stable depuis treize ans. Mais, plus que jamais, les sites peu ou prou protégés (réserves naturelles et autres "Natura 2000") jouent un indispensable rôle de refuge contre diverses formes de déprédation, particulièrement dans les campagnes à haute pression agro-industrielle.

// PH.L.



>> L'Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie est le résultat d'un partenariat entre le Service Public de Wallonie et l'association Aves/Natagora. Il compte près de 450 cartes et plus de 500 photos. Il est disponible au prix plein de 39,90 euros à la Boutique verte, 3 rue Fusch à Liège et dans d'autres villes (infos: 04/250 95 90 ou [www.aves.be](http://www.aves.be)). Commandes possibles via [boutique-verte@natagora.be](mailto:boutique-verte@natagora.be). Cet ouvrage fait suite aux atlas consacrés aux reptiles et amphibiens, orchidées, papillons de jour et libellules.

## Le retour du titan

"Aujourd'hui, rien ne se passera. C'est peut-être pour demain... La base grossit, mais la taille n'augmente plus. Vous savez, tout ralentit, puis se déclenche très vite... A ce moment, il ne faut plus traîner..." Il faut les entendre parler de leur protégée, les responsables du Jardin botanique national de Belgique, à Meise! Un véritable accouchement... Point de bébé à l'arrivée, pourtant. Ni de gynéco dans les parages. Juste des botanistes, penchés sur l'Arum titan, une plante énorme dont la fleur - ils attendaient une nouvelle efflorescence depuis 2008 - serait la plus grande du monde: plus de deux mètres ce printemps-ci, à Meise...

Ce "monstre" floral est peut-être encore visible, en ce moment, au Jardin botanique. Attention: la floraison dure trois jours, pas un de plus! C'est pourquoi, avant de filer l'admirer, mieux vaut consulter [www.jardinbotanique.be](http://www.jardinbotanique.be). Pour le voir à l'état sauvage, il faudra en effet arpenter les forêts de... Sumatra (Indonésie) où l'Arum se raréfie au même rythme que les forêts et les orangs outans. Quant aux jardins botaniques qui disposent d'un exemplaire de l'Arum en fleur, ils sont rarissimes dans le monde.

Si l'efflorescence est terminée à Meise, inutile de se lamenter. Un détour par les serres du Jardin (situées à 3 kilomètres de l'Atomium, à Bruxelles) permettra de toute façon de s'informer sur les "mœurs" étranges de l'Arum. Son mode de reproduction est basé sur la... puanteur. Celle-ci attire les insectes qui, par la suite, jouent à merveille leur rôle de pollinisateurs. Tout cela est expliqué sur place en long et en large, y compris la traduction française d'Amorphophallus titanum : pénis titanésque déformé. Mais quel programme!

(1) Parmi les multiples activités à venir du Jardin botanique, signalons une promenade parmi les magnolias du 1<sup>er</sup> au 30 avril. Prix: 5 EUR. Rens. 02/260.09.70 - [www.jardinbotanique.be](http://www.jardinbotanique.be)



© Jardin botanique

## Le jeu des trois devinettes

Dur, dur, l'hiver dernier. Des oiseaux comme le merle, le rouge-gorge et la grive musicienne ont été en difficulté, probablement à cause de l'indisponibilité de nourriture pendant les épisodes les plus froids. On en a moins compté que l'année dernière dans les jardins. Les pinsons, eux, n'ont jamais été aussi nombreux, au point que la différence entre les deux espèces (l'une sédentaire, l'autre venue du nord) a pu être observée par un grand nombre d'observateurs. La tourterelle turque continue à battre de l'aile.

Voilà le genre de bilan qui découle de l'opération "Devine qui vient manger chez nous aujourd'hui", montée par Natagora. Le principe : un weekend par an, chaque observateur en herbe est invité à identifier et compter les oiseaux qui fréquentent son jardin ou un coin de verdure proche. Février est une bonne époque : en l'absence de végétation, les hôtes à plumes sont aisés à déceler. Loupé le rendez-vous, cette année? Pas grave... Une opération du même genre aura lieu pour les hirondelles les 18 et 26 juin prochains et, pour les papillons, les 6 et 7 août. Amusant et instructif : une fois les résultats encodés, chacun peut consulter, sur le site de Natagora (1), le nombre exact d'oiseaux repérés dans sa commune. Et, éventuellement, s'investir davantage dans l'association.

Ce genre d'opération ne se veut pas vraiment scientifique, mais plutôt didactique et ludique. Etalée sur plusieurs années, elle peut toutefois contribuer à donner un aperçu de l'évolution des populations d'oiseaux les plus communs. Or ceux-ci sont des indicateurs intéressants de l'état des milieux naturels, notamment. Bien médiatisées, de telles initiatives amènent le public vers d'autres formes d'intérêt pour l'avifaune: participation à des excursions, construction de nichoirs, organisations de jeux ou de classes vertes... Elles le poussent aussi à s'interroger sur l'impact des comportements sur une nature de plus en plus corsetée, maîtrisée, maltraitée: usage de pesticides au jardin, exigence d'infrastructures routières plus nombreuses, achat de plantes exotiques invasives, utilisation de comprimés anti-limace, etc.

(1) [www.natagora.be](http://www.natagora.be)

Bangladesh

## Les dessous très peu chics de l'industrie textile

Trois millions et demi de personnes, essentiellement des femmes, travaillent dans le secteur du vêtement au Bangladesh. La consigne: produire au coût le plus bas afin d'attirer les entreprises occidentales. Malgré quelques récentes améliorations, le prix payé est énorme : liberté d'association bafouée, salaires dérisoires, horaires excessifs... Reportage dans l'arrière-cour mondiale du textile à bas prix.

**8 heures du matin.** Les routes poussiéreuses autour de Dacca, la capitale du Bangladesh, sont envahies par de longues cohortes colorées de jeunes femmes rejoignant d'un pas rapide le cœur de la zone industrielle du mégapole. Vers 18 ou 20 heures, la scène se répétera dans l'autre sens, comme dans chaque centre urbain du pays. La plupart des usines sont situées près de la mégapole, ce qui a engendré une grande migration des zones rurales vers les villes. Les conditions de vie y sont précaires. Si les hommes deviennent souvent des 'rickshaws-pullar', c'est-à-dire des tireurs de pousse-pousse, les jeunes filles se tournent, elles, vers la fabrication de vêtements. Certes, pour de nombreuses femmes, travailler dans ces usines constitue une opportunité d'émancipation. Mais celle-ci est toute relative car, comme les hommes, elles ne disposent au travail que de peu de droits.

L'une de celles que nous avons rencontrées, lors d'un voyage de la Mutualité chrétienne et de l'ONG du Mouvement

ouvrier chrétien, Solidarité mondiale, s'appelle Zosna ("Clair de lune"). Elle vit dans une seule pièce, avec son mari et un de ses enfants. Son autre enfant est resté au village avec sa grand-mère. Avec cinq autres familles, ils partagent une petite cour qui fait office de cuisine, et une toilette. Son rythme de travail ? "Dix heures par jour, six jours sur sept. Et je gagne 3000 takas (34,50 euros) par mois. A elle seule, la chambre nous coûte 1800 takas (21 euros)". Le même régime, à peu près, vaut pour les 200.000 personnes qui travaillent dans les 200 usines des environs.

### Visite d'usine

Une des visites durant le voyage nous a menés dans une usine du groupe "Babylon", qui compte 12.000 ouvrières. Chaque étage

abrite environ 800 femmes, jeunes pour la plupart, installées derrière leur machine à coudre. Quelques hommes, aussi. De grands tableaux noirs mentionnent, à la craie, le nombre de pièces achevées à l'entame de chaque heure. Au bout de la chaîne : des vêtements véritablement prêts à l'emploi : H&M, Zara, Benetton, Esprit, etc. Repassés, étiquetés et mis sur cintre, ils n'ont plus qu'à être extraits de leur boîte et exposés dans nos boutiques et supermarchés à la mode en Europe.

Le directeur nous montre avec fierté l'équipement anti-incendie. Mais est-il suffisant ? Ces dernières années, des centaines d'ouvriers ont péri dans des incendies, le plus souvent en raison du blocage des sorties de secours et du manque d'extincteurs.

Au sous-sol de l'usine, une trentaine de nourrissons sont rassemblés dans une pièce face à un écran de télévision ; dix femmes s'occupent d'eux.

Selon la Fédération nationale des travailleurs du textile (NGWF), cette usine est plutôt un modèle du genre : consignes de sécurité, crèche, cantine, contrat signé avec l'ONG GK pour les soins de santé (lire En Marche du 20 janvier 2011), paiement du salaire et des heures supplémentaires, etc. Mais de véritable syndicat qui puisse négocier et suivre l'application des conventions collectives, il n'en est pas question. Seul un "comité de participation des travailleurs" est toléré...

### NGWF ou le combat continu

"Le combat pour l'amélioration des conditions de travail dans le secteur textile a débuté en 1984 et il est loin d'être terminé", confie Amirul, le président de la fédération. Autour de lui, dans les deux petites pièces qui servent de bureaux à son organisation,



A chaque étage de cette usine, 800 femmes travaillent dix heures par jour, six jours sur sept.

des dizaines d'affiches et d'encouragements à manifester rappellent les combats d'hier et d'aujourd'hui en faveur de salaires plus justes, du respect des droits des travailleurs, de l'égalité de salaire pour les hommes et les femmes.

"Au Bangladesh, nous détenons le triste record du salaire le plus bas d'Asie, soit 19 euros par mois. Après de nombreuses grèves et manifestations l'année dernière, ce minimum est passé à 3000 takas (34 euros) depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2010. Mais, dans la capitale, il n'est tout simplement pas possible, avec un tel montant, de subvenir aux besoins vitaux. Nous demandons un salaire minimum de 5000 takas (55 euros). Or c'est déjà un grand défi de veiller à ce que la hausse récemment obtenue soit appliquée".

### Des abus quotidiens

Malgré les améliorations de ces dernières années (diminution du travail des enfants, contrats avec des centres de santé...), des abus et injustices subsistent : retards dans le versement du salaire (dont le montant est parfois rabaissé), insalubrité des lieux de travail, abus physiques, verbaux et sexuels, "oublis" du jour de congé hebdomadaire ou des congés annuels, abus dans l'exigence d'heures supplémentaires, plages horaires prolongées, etc.

Certes, la présence d'un syndicat est souvent source d'améliorations diverses en entreprise. Mais, pour Amirul, "la situation politique du Bangladesh rend le travail syndical difficile, et le progrès vers des conditions de travail qui soient justes et équitables avance lentement". Ainsi, les syndicats ouvriers ne sont autorisés que dans les usines situées à l'extérieur des six zones franches d'exportation et à condition qu'au moins 30% des salariés en fassent la demande. Autre exemple : le gouvernement ne fournit aucune protection aux travailleurs qui veulent créer un syndicat dans leur usine. Ces derniers sont rapide-

ment licenciés ou deviennent les bouc-émissaires des dirigeants. Etonnant ? Pas vraiment... "Sur les 300 élus du Parlement, 29 sont propriétaires d'usines du textile", déplore la trésorière du NGWF.

La Fédération des travailleurs du textile ne baisse cependant pas les bras. Plusieurs organisations internationales, parmi lesquelles Solidarité Mondiale, lui apportent aide et soutien.

Amirul doit nous quitter un peu précipitamment. L'affaire de l'incendie de l'usine Garib et Garib, à Gazipur (février 2010), causé par la négligence des propriétaires, n'est pas terminée. Les propositions d'indemnisation des nombreuses victimes sont ridicules. De difficiles négociations l'attendent autour d'une table-ronde qui réunit le gouvernement, l'industrie et les entreprises occidentales.

Les exportations du Bangladesh dépendent essentiellement de la production de vêtements et d'autres textiles. Mais cette industrie bénéficie d'incitations fiscales extrêmement généreuses de la part du gouvernement bangladais et de coûts de production très bas. Même si ce secteur est largement créateur d'emplois, seul un très faible pourcentage du capital investi profite finalement au pays. "Le seul chiffre d'affaires de la multinationale suédoise H&M est supérieur au budget annuel total du gouvernement bangladais", souligne un rapport de l'ONG Action Aid publié en 2010. De quoi conforter l'idée que la mondialisation profite surtout aux multinationales et à leurs actionnaires.

"Le shopping, vous adorez ça !" Lorsque la délégation belge demande à Zosna, l'une de ces "filles du vêtement", si elle veut s'adresser aux gens qui, en Europe, portent les vêtements qu'elle fabrique, elle répond : "Je n'ai pas le droit de leur demander quelque chose. Ils ont l'argent

et sont censés pouvoir s'offrir de beaux vêtements".

Kadir, l'un des dirigeants de l'ONG GK, proche des syndicats de textile, enfonce le clou. "Normalement le consommateur n'a pas à se culpabiliser. Ce qui se passe ici, c'est le système qui le veut. Chez nous aussi, au Bangladesh, la publicité prend le dessus partout. Les jeunes ne sont plus mobilisés pour les causes qui en valent la peine. Ils sont très individualistes, veulent tout, tout de suite. Ils évoluent par mimétisme, pensent que tout est bon à prendre de l'Occident".

// VALÉRIE VAN BELLE

### Une boulimie de vêtements

Le printemps pointe son nez. Tentant de faire un petit tour en ville pour rafraîchir sa garde-robe. Emportés par la mode et le plaisir de consommer, les habitants des pays occidentaux n'ont jamais autant rempli et renouvelé leurs garde-robes. En Europe, on estime l'achat annuel de textile à environ 24 kilos, dont plus de la moitié est consacrée à l'habillement. Soit une trentaine de vêtements achetés par personne chaque année. Aux Etats-Unis, la consommation moyenne est de 48 articles par an.

Cette surconsommation a des impacts environnementaux très lourds. Ils varient selon la nature de l'article, sa composition, ses procédés de fabrication, les phases et lieux de fabrication. La culture du coton par exemple, qui reste la fibre textile la plus utilisée au monde, absorbe 25 % des insecticides et 11 % des pesticides utilisés dans le monde, alors qu'elle n'occupe que 2,5% de la surface de la planète. Selon une analyse d'Oxfam, la production d'un t-shirt exige 1724 litres d'eau, 57 grammes d'engrais et 16 grammes de pesticides.

Plusieurs associations(1) cherchent à encourager les consommateurs des pays occidentaux à s'interroger sur les conditions dans lesquelles sont produits les biens de consommation courante chez eux, comme les vêtements. Ces campagnes ont aussi pour objectif de faire pression sur les entreprises pour faire respecter les droits des travailleurs.

(1) Peuples solidaires - Oxfam France - Agir ici - les ONG, organisations et syndicats membres de la Campagne Vêtements Propres

### Abolir le sablage des jeans

'Délayer un jeans tue', tel est le slogan de l'action que mène actuellement la Campagne Vêtements Propres. Parmi les techniques utilisées pour donner au jeans un aspect délavé, usé ou blanchi, le sablage est la plus courante. Un procédé dangereux - voire mortel - pour la santé des travailleurs.

Si la promotion de ce style 'rapporte cash', (les prix des jeans sablés sont bien plus élevés), elle se 'paie cash' également car les sableurs turcs, bangladais ou chinois courent un risque très important de contracter une forme aiguë de silicose, une maladie incurable et mortelle. La Campagne Vêtements Propres a contacté une centaine de marques et enseignes et propose un état des lieux des engagements des entreprises de distribution. Elle vous invite à écrire aux marques et enseignes pour exiger l'abolition du sablage et demande aux organisations de signer un manifeste en ce sens.

>> Infos : [www.vetementspropres.be](http://www.vetementspropres.be)

# YOUR CAREER

Prendre soin des autres, c'est aussi soigner votre carrière

L'ALLIANCE NATIONALE DES MUTUALITÉS CHRÉTIENNES À BRUXELLES RECRUTE, POUR LA SOCIÉTÉ MUTUALISTE SOLIMUT (H/F):

## > un directeur-adjoint

Solimut est une entité chargée de gérer des services de l'assurance complémentaire pour les Mutualités chrétiennes (MC) régionales de Wallonie et Bruxelles ainsi que les assurances hospitalisation.

**Votre fonction:** sous la responsabilité du directeur:

- > participer à la gestion quotidienne de Solimut et d'une nouvelle entité en création (MC Assure), ainsi qu'à la réflexion stratégique et sa mise en application,
- > être le responsable du département "production" de la nouvelle société mutualiste,
- > collaborer avec les directions régionales des mutualités et avec la cellule marketing afin d'optimiser l'ensemble des services,
- > participer à différents groupes de travail internes ou externes en lien avec les activités de Solimut,
- > élaborer et piloter des projets transversaux au sein de la MC,
- > participer aux instances de décision de Solimut,
- > être chargé de mandats ou missions diverses pour Solimut ou la MC.

**Votre profil:**

- > adhérer à la finalité sociale de l'organisation, partager et défendre les valeurs,
- > intérêt pour le secteur non marchand, l'innovation sociale et les projets qui apportent une plus-value collective,
- > formation universitaire et expérience probante dans une fonction de cadre similaire,
- > bonnes capacités d'analyse, de rigueur, de communication, esprit critique, créatif et curieux,
- > capacités de leadership avec un sens développé de l'animation d'équipe et de l'expérience de la gestion de projets,
- > bonne connaissance active du néerlandais et de l'anglais.

**Notre offre:** l'opportunité de participer à la création d'une nouvelle société mutualiste et ainsi de contribuer au rayonnement et au développement de la Mutualité chrétienne - des contacts sociaux enrichissants - une fonction variée au sein d'un secteur et d'une organisation en pleine évolution - un CDI temps plein avec période d'essai d'un an - une rémunération adaptée assortie d'avantages extra-légaux dans un cadre de travail moderne - une formation et un accompagnement adaptés aux exigences de la fonction.

Envoyez votre CV et lettre de motivation via le site internet.



Vous trouverez la liste complète de nos offres d'emploi sur [www.mcjobs.be](http://www.mcjobs.be)



LES CLINIQUES UNIVERSITAIRES UCL DE MONT-GODINNE RECRUTENT (H/F):

## > un auxiliaire en stérilisation

CDD (possibilité de CDI) - temps plein.

candidature à envoyer pour le 25 mars (adresse ci-dessous).

## > un informaticien

CDI - temps plein - entrée immédiate.

Plus de détails sur [www.uclmontgodinne.be](http://www.uclmontgodinne.be)  
Envoyez votre candidature avec CV pour le 15 avril à Cliniques universitaires de Mont-Godinne, Thierry Godet, directeur des R.H., av. G. Therasse 1 - 5530 Yvoir ou [recrutement-montgodinne@uclouvain.be](mailto:recrutement-montgodinne@uclouvain.be)

QUALIAS PROVINCE DE NAMUR RECHERCHE (H/F):

## > un bandagiste

agréé dans le secteur des aides à la mobilité - CDI - temps plein (avec période d'essai).

**Fonction:** proposer du matériel médical adapté à la pathologie du patient sur base de prescriptions médicales - visites à domicile, en maison de repos et en milieu hospitalier - suivi et gestion des dossiers.

**Profil:** contact social aisé et sens aigu de l'organisation - connaissance de la nomenclature INAMI - permis de conduire - la connaissance du programme informatique "BOGS" est un atout.

Envoyez votre candidature avec CV à Laurent De Groote, rue du Lombard 8 - 5000 Namur ou [laurent.degroote@mc.be](mailto:laurent.degroote@mc.be)

LE SECRÉTARIAT NATIONAL DE LA CSC À SCHAERBEEK RECRUTE (H/F):

## > une secrétaire

pour le secrétariat du bureau journalier - temps plein - bilingue - engagement rapide.

**Fonction:** assurer le secrétariat final du secrétaire national - traiter le courrier, tenir à jour l'agenda, préparer les documents pour diverses réunions et y participer si nécessaire - élaborer et tenir à jour le classement - gérer les contacts pour échanges d'informations.

**Profil:** enseignement supérieur de type baccalauréat ou équivalent par expérience - maîtrise informatique (Word, Excel, Outlook...) - travailler en équipe - discret, motivé et sens de l'initiative - organisation et précision dans le travail - excellente orthographe et aptitudes rédactionnelles.

Rens.: 02/246.35.14 Marie-Hélène Ska  
Envoyez votre candidature avec une lettre motivée et CV pour le 1<sup>er</sup> avril à Jo Eelen, chef du personnel, chée de Haecht 579 - 1031 Bruxelles ou [vacatures@acv-csc.be](mailto:vacatures@acv-csc.be)

LA CSC NAMUR-DINANT RECRUTE (H/F):

## > un permanent interprofessionnel

CDI après période d'essai.

**Profil:** diplôme de l'enseignement secondaire supérieur ou équivalent - grande disponibilité pour le travail en soirée et le w-e - être affilié à la CSC et adhérer aux valeurs de la CSC et du MOC - posséder le permis de conduire B - habiter ou s'engager à habiter l'arrondissement de Namur ou Dinant - maîtrise informatique (Word, Outlook, Excel...).

Plus de détails sur [www.csc-namur.be](http://www.csc-namur.be)  
Envoyez votre candidature pour le 25 mars à Jean-Marie Constant, Secrétaire fédéral CSC, chée. de Louvain 510 - 5004 Bouge.

LA CSC CHARLEROI-SAMBRE & MEUSE CONSTITUE UNE RÉSERVE DE RECRUTEMENT ET ENGAGE (H/F):

## > des employés

pour son service chômage et 1<sup>er</sup> ligne juridique.

**Fonction:** recevoir les affiliés, constituer et gérer leur dossier chômage - acter leur plaintes en matière de législation sociale et assurer la gestion de 1ère ligne de leur dossier juridique.

**Profil:** diplôme de l'enseignement secondaire supérieur (CESS) ou équivalent, un diplôme de l'enseignement supérieur de type court constitue un atout - adhérer aux valeurs défendues par la CSC - grande sensibilité aux questions sociales - accueil de personnes en difficultés - travail en équipe - initiatives - rigueur d'organisation et résistance au stress - travailler sur PC - disposer du permis B et d'une voiture - habiter le territoire de la Fédération est un atout - des connaissances juridiques de base et/ou de la législation sociale.

Les candidats seront convoqués pour passer une épreuve écrite qui se déroulera le mardi 05 avril après-midi.

Envoyez votre candidature avec CV et copie du diplôme pour le 27 mars au plus tard à Véronique Cornil, Coordinatrice, GRH, rue Prunier 5 - 6000 Charleroi ou [Vcornil@acv-csc.be](mailto:Vcornil@acv-csc.be)

L'ASBL MAISON MARIE IMMACULÉE RECHERCHE (H/F):

## > un infirmier

temps partiel de jour - pour son Unité de Soins Palliatifs à Neufvilles.

Envoyez votre candidature à JF Maribro, Responsable Département R.H., Grand Chemin 61 - 7063 Neufvilles ou [ressourceshumaines@asbl-mmi.be](mailto:ressourceshumaines@asbl-mmi.be)

L'ASBL GROUPE SCOLAIRE DON BOSCO RECRUTE (H/F):

## > un éducateur-économe

dans une école secondaire ordinaire.

Plus de détails sur [www.dbwsl.be](http://www.dbwsl.be)  
Envoyez votre candidature pour le 5 avril à Benoît Goffin, Directeur, chée. de Stockel 270 - 1200 Bruxelles ou [ben.goffin@skynet.be](mailto:ben.goffin@skynet.be)

LIRE ET ÉCRIRE EN WALLONIE ENGAGE (H/F):

## > un responsable de projets

de recherche et développement spécialisé dans les questions politiques et méthodologiques liées à l'alphabétisation - temps plein - CDI - échelon 4 CP 329.02.

Plus de détails sur <http://wallonie.lire-et-ecrire.be>  
Envoyez votre candidature à Lire et Écrire, Mme. Lulling, Directrice, rue Saint-Nicolas, 2 - 5000 Namur ou [coordination.wallonie@lire-et-ecrire.be](mailto:coordination.wallonie@lire-et-ecrire.be)

LE CENTRE DE JOUR MÉDORI RECHERCHE (H/F):

## > un ergothérapeute

pour personnes handicapées mentales adultes et polyhandicapées - mi-temps - CDI - entrée immédiate.

**Fonction:** travailler avec les personnes déficientes - collaborer avec une kinésithérapeute, une infirmière sociale et une équipe éducative d'hébergement - le permis de conduire est souhaité.

Envoyez votre candidature avec CV et lettre de motivation à Centre de Jour Médori, Sylvie Dierickx, Responsable, rue Médori 66 - 1020 Laeken ou [SDierickx@cpasbru.irisnet.be](mailto:SDierickx@cpasbru.irisnet.be)

## Babyboom

# Grand salon pour futurs et jeunes parents

Vous attendez un enfant? Vous êtes parents ou grands-parents de tout-petits? Venez rendre visite à la Mutualité chrétienne sur son stand les 1, 2 et 3 avril au Brussels Expo (Palais 1) à Bruxelles.

Le salon Babyboom est devenu, au fil de quinze années d'existence, un rendez-vous incontournable pour les futurs et jeunes parents. Pendant trois jours, il donne l'occasion de découvrir tout ce qui touche à la petite enfance. Cette année, ils seront pas moins d'une centaine d'exposants prêts à informer dans des domaines aussi variés que la maternité, la santé, l'alimentation et la diététique, l'allaitement, les soins, la sécurité, la garde des enfants, le mobilier et le matériel de puériculture, les droits des jeunes parents... Le salon prévoit également des aires de repos et d'allaitement, des espaces de jeux, des garderies, un coin à langer et un espace nutrition. Sans oublier l'aspect ludique: une grande chasse au trésor!

et informations sur vos droits et vos soins de santé. Tandis que dans un nouvel espace "cocooning", vous pourrez vivre une expérience unique. Vous pourrez également participer à un grand concours pour gagner de magnifiques lots; chaque participant recevant un cadeau original!



>> Pour en savoir plus sur les avantages et services de la MC pour les futurs et jeunes parents, surfez sur [www.mc.be](http://www.mc.be) ou contactez gratuitement le 0800 10 9 8 7 (du lundi au vendredi de 8h30 à 18h et le samedi de 9h à 13h).

>> Le salon Babyboom se déroule les 1, 2 et 3 avril de 10h à 18h au Brussels Expo à Bruxelles (Palais 1).

Prix d'entrée: 9,50 euros, gratuit pour les moins de 12 ans. Bons de réduction de 2,50 euros disponibles sur [www.salonbabyboom.be](http://www.salonbabyboom.be)

## en marche

LA SOLIDARITÉ, C'EST BON POUR LA SANTÉ

Chaussée de Haecht, 579 - BP 40 - 1031 Bruxelles  
© 02-246 41 11 - Fax : 02-246 46 30 - [enmarche@mc.be](http://enmarche@mc.be) - [www.enmarche.be](http://www.enmarche.be)

ÉDITEUR RESPONSABLE: Jean Hermesse, Opberg, 23 - Bte 11, 1970 Wezembeek-Oppeem.

## //Vacances intersoc//

# En mai ou en septembre à Peniscola

Le port de pêche coloré, les longues plages de sable fin, le vieux château fort trônant sur la presqu'île font de Peniscola, ville espagnole, une destination très agréable. Intersoc vous y invite à deux périodes: du 20 au 30 mai ou du 28 septembre au 8 octobre.

Ce voyage vous est proposé en car de luxe. Embarquement possible à Bruxelles, Bierges, Namur, Wanlin et Arlon.

Vous logerez au Grand Hôtel Peniscola (4 étoiles), situé à 4 km du centre-ville historique de Peniscola. L'hôtel, séparé de la mer par une belle promenade, possède une piscine, un «tropical bar», un bar et un spa. Les chambres possèdent une terrasse, une salle de bain, une TV satellite, un minibar, un téléphone et l'air conditionné.

Au programme: outre Peniscola, vous découvrirez Valence, Tor-

tosa, Le Delta de l'Ebre, Traiguera et Saint Mateu en compagnie d'un guide local.

**Prix: 731 EUR** par personne en chambre double. Supplément single: **159 EUR**. Supplément chambre avec vue sur mer: **105 EUR**. Ce prix comprend le voyage en car de luxe, la pension complète, les repas en cours de route excepté le déjeuner du premier jour, les nuitées lors des



voyages aller et retour, le vin à table, les excursions prévues au programme et la présence d'un accompagnateur Intersoc.

>> Infos et réservation au 070/233.898 de 8h à 18h (le samedi jusqu'à 13h) ou [www.intersoc.be](http://www.intersoc.be)

Lic. A5654

COMMENT INSÉRER UNE PETITE ANNONCE ?

Les petites annonces sont réservées aux membres de la Mutualité chrétienne. Chaque famille bénéficie par année civile d'une première annonce au prix préférentiel de 5 euros. Toutes les autres parutions se font au tarif de 12,50 euros par annonce.

- Rédigez votre annonce en lettres capitales sur papier simple.
- Effectuez votre virement sur le compte 000-0079000-42 (pas d'argent!) au nom des Editions Mutuellistes en précisant le nombre de parutions souhaitées.  
Code IBAN : BE77 0000 0790 0042  
Code BIC ou SWIFT : BPOT BE BI.
- Envoyez votre annonce en joignant votre vignette jaune ainsi qu'une copie de la preuve de votre paiement au "Service des petites annonces", En Marche, chée. de Haecht 579 BP40 -

1031 Bruxelles ou fax : 02/246.46.30 ou enmarche@mc.be - tél: 02/246.46.27.

Dates ultimes de rentrée des annonces :  
Le vendredi 25 /03 pour l'édition du 7 /04 ;  
le vendredi 8 /04 pour l'édition du 21 /04.

Attention ! Vos petites annonces ne seront publiées que si nous recevons en même temps le texte de l'annonce, la vignette jaune et une copie de la preuve de paiement.  
Les petites annonces paraissent sous la seule responsabilité de leurs annonceurs.

# Auto

AV: Scooter électr., Shoprider Vermeiren, ét. imp., trb. modulable, eq. original compl., ach. 3300 EUR, vend 1200 EUR. 056-39.03.39 de 9 à 11h et de 14 à 19h. (A45882)

# Camping

Caravane, Château 400 t., 1993, wc, douche, chauff., ét. imp., c.t. ok - 9/10, 3000 EUR. 0478-31.30.96. (C45881)

# Divers

Tricote écharpes, laine qualité pr. aider jeune man 3 enfnts., atteinte sclérose en plaque pr. acheter chaise électr., délai de livr. +/- 60j. ag.em.thiry@skynet.be - 0478-63.10.52. (D45936)

AV: vestes et manteau vison, T42-44, +/- 250 EUR/p. 04-365.94.65 le soir. (D45971)

En vue de collection, particulier achète pièces de monnaie ancienne, décision rapide. 0472-32.17.41. (D45988)

AV: feux à pétrole, neuf: 370E, vend - 50% + mèche neuve: 30E + 70l pétrol: 40E + 5 bidons + cadre-transport + pompe électr: 14E, pr. total de 269 EUR. 010-41.24.92. (D45980)

Achète cartes postales anciennes, en lot tous pays. 087-33.52.23 - 0472-69.4794. (D45973)

Cherche mixeur Vitamix, marq: "Total Nutrition Center" + cuseur vapeur Attitude, marq: "Dejelin". 0495-90.56.70. (D45985)

Cse. décès, av. faut. relax élect neuf (11/2010), 600E, tv Philips (2006) 300E, salon vel. beige 3+1+1 (10 ans), 125E, mach. à lav. AEG 5kg (10 ans), 100E, à enlever Charleroi. 061-65.57.22. (D45945)

AV: vélo électr. Speedy, 3 vitesses, ann. 2007, payé: 1100 EUR, vend: 350 EUR. 082-64.49.42. (D45917)

Billard franç. carambole, marque Van Laere, chauffé, dim: 2,30m, vendu avec luminaires, billard d'occasion en très bon état. 067-33.90.35 ap. 18h. (D45892)

AV: foyer bois à encast. "Gondor", H: 50cm, L: 60cm, P: 38cm, ach.: 1100EUR, vend: 600 EUR. 010-40.03.94 - 0479-56.50.39. (D45954)

Dame, cherche cannes anc., bijoux de fantaisie anc., argenteries, caves à liqueurs. 02-344.85.31. (D45667)

AV: scooter méd. élec. état impeccable, charg. et panier incl. mod. récent, marq. connue, ach.: 4.500E, vend: 1250E, livr. à dom. poss., faut. roul. manuel, léger, pliable: 175E. 0478-11.57.31. (D45968)

AV: cuisinière à gaz, 4 becs Ariston, 100 EUR, lessiveuses Zanker 5kg, 100 EUR, lav-vaiss. Boch 4p, 150 EUR, le tout impeccable. 0475-29.67.22. (D45947)

AV: cse. décès, 1400 EUR, appareil d'aide à la lecture pour malvoyants, Koba Vision Easy Reader standard, état neuf (jamais servi), 2009, prix d'achat, 2.690E. 0476-53.92.49. (D45953)

Aspirateur fum. de chem. 80E, psyché-miroir anc. bonn. connu, 400E, faut. bascul. 50E, citerne mac. blanc 1200L, 100E, ski fond, 2 port. vélos 60 et 20E, piano 450E etc... 04-360.90.75. (D45956)

AV: collection vignettes, boîte allumettes 2.975 pcs. 064-77.18.55. (D45960)

Achète tableaux peinture, sculptures, objet etc... de Pol Bury et Marcel Marien etc... me déplace, sms ok. 0498-14.14.30. (D45720)

Hergé, Tintin, Quick et Flupke, Petit xème, etc... j'expertise gratuitement tout Hergé etc... chez vous ou chez moi, sans aucune obligation de vente. 02-653.4716 - 0486-90.70.27. (D45553)

Garnisseur en fauteuils, travail à l'ancienne, tissu, cannage, rempaillage, Maison Didot à Mozet. 081-40.04.80 ou 0497-28.48.16. (D45613)

AV: belle tabl en damier, chène, style L.XIII + 6 chaises, 2 faut. cuir, plusieurs tabl. anc., frigos, cuisinières, serv. limoge: 12 diners, 2 déj., tt. jam. servi, pèse bb anc. 061-31.13.36 (D45912)

# Emploi

Dame d'exp., motorisée, accomp. pers. seule, jeunes, âgées ou en difficulté, à la maison ou à l'extér. Jour, nuit, sem. ou w-e, à conv., Bxl ou env. 0473-25.39.10 avt. 10h ou 18h30 à 21h. (E45915)

Coiffeuse ind., cherche travail dans maison de repos, du lundi au mercredi, horaire adaptable. 0488-56.54.97. (E45934)

Homme exp. cherche travail de maçonnerie, carrelage, spécialiste maçonnerie, pierres, travail soigné. 0472-39.69.18. (E45903)

# Location

Espace entier. rénov., 80m², pr. activités de développ. pers. ou pr thérapéutes, commodités, Internet, park. aisé, proche axes rout., 0474-50.90.93 - www.lagrangeapapier.be (L45744)

# Mobilier

AV: sàm. en chène, fabr. artis., table 3mx0,98, armoire 2,60x0,50x1,30, armoire 1,10x0,45x1,16, 10 chaises cannées, val.: 6.000 EUR., vend: 2.000 EUR. 0477-95.05.49. (M45558)

AV: en chène massif foncé, table 1m90 x 0,80m avec 3 tiroirs + 2 allonges de 50cm + 8 chaises, assise paillée, 1500 EUR. 0486-45.10.07 - rég. Liège. (M45952)

# Villégiature (Belgique)

Gîte de caract., rég. Ciney, ferme restaurée, tt.conf., 14p., 5ch., fo., jard., ping-pong, calme et détente assurée, w-e: 580E ttc., sem: 860E ttc. 085-61.23.84 - http://users.swing.be/eve (V45958)

La Panne, appart. 4p., au centre et à 50m de la mer, tv/asc., ttes. saïs., ap. de 170 EUR/sem. 0477-82.37.13. (V45944)

Mais. de vac. ttc., 2 à 7p., 8km de Durbuy, calme, jard. clôt. donnant sur le coin à manger + bbq, à voir sur site La Montagneur/demande. 086-43.35.84 - 0493-18.35.06. (V45962)

La Panne, appart. 4p., centre 50m digue, prix inter., sem., qz., mois, libre: mai, juin, du 1 au 15/07. 0474-76.80.51. (V45949)

St-Idesbald digue, appart. 2ch., tt. conf., sem., quinz., mois. 065-66.71.65 - 0499-11.80.32. (V45969)

La Panne, Esplanade, 150m mer, appart. 2ch., rénové, 2bains, gar., libre 20/03 au 8/04 + 3 au 13/05 + 19/06 au 4/07, rest w-e. du 20 au 23/05. 0472-26.54.48. (V45977)

Week-end de détente en Ardenne, Alle/s/Semois, en appartement meublé, pierres du pays, pleine nature, avec jardin. 061-50.13.72. (V45362)

Redu, à l'orée du bois, gîte 6p., tt. conf., loc. we/sem. de 200 à 500 EUR, env. brochure/dem. 0496-03.99.12 - malherbe.pat@hotmail.com (V45979)

Coxyde, aptt., 4/6p., près mer et dunes, park., jard., tt. conf., sem-qz.-mois. 058-51.83.09. (V45984)

Val. Lesse, maison 2ch., calme, forêt, grd. jard., tt. conf., tv, prox. Ravel. 02-762.12.59 - 0475-59.20.20. (V45986)

Coxyde, àl., sem.-qz.-mois, aptt., rez, conf., prox. digue, park. priv., 2ch., 4p., ss. anim., idéal pers. âgées. 071-36.86.25 - 0476-54.95.33. (V45987)

Knokke Heist, Laguna Beach, studio, 2p., 25 EUR./j., studio, 4p. et aptt. 1ch., 35 à 40 EUR./j., 700m mer, proche gara Duinbergen, pisc. int. 0476-78.91.48. préf. le soir. (V45639)

Westende-digue, appart. rénov., 5p., 6e. ét., liv.(div. lit), tv, sup. vue mer, asc., 1ch (3L), sdb, wc., cuis., gar., pas animaux. 0477-57.13.63. (V45941)

Blankenberge appart. sur la digue, tt. conf., w-e, sem., quinz., mois. 019-56.65.45 - 0475-79.30.24. (V45929)

Vierves-s-Viroin, un des + beau vill. de Wallonie, nbx. sentiers balisés, gîte tr. conf., 3ch., grd. jard. clôt., pêche à 200m. 060-21.19.27 - 0476-48.67.67 - www.lethymssauvage.be (V45928)

Nieuport, mais. de pêcheur, ds. domaine résid., 2ch., tt. conf., sdb, wc., cuis., salon, très calme. 0495-93.72.13 ap. 17h. (V45930)

La Panne, digue mer, tr. bel aptt. rénov., 4p., Pâques-juill.-sept., pas d'animaux. 056-33.07.56 - 0498-69.87.09. (V45935)

La Panne, aptt. àl., face mer 6/8 p., 2ch., spacieux, lumineux, près du centre. 0479-32.75.55. (V45755)

La Panne, appart. tt. conf., vue lat. sur mer, 20m plage, 4p., 4e. ét., prix sem., quinz. 067-33.90.28 - 0473-55.71.14. (V45653)

Détente en Ardenne/Bohan, ch. d'hôtes, 80 EUR, 2 nuits + déj., 2p., loue gîte 8p. 061-41.40.17 - http://lattergaherisson.skyrock.com (V45612)

La Panne, appart. vue mer, centre, 2ch., 2 salles d'eau, 2 terr., cuis. sup. eq., pas d'animaux, gar., vélos, prox. comm., ttes. périodes. 0494-81.21.47 ou 067-33.10.14. (V45656)

Coxyde, digue de mer, aptt. tr. soigné, 2e. ét., 2/5p., 2ch., tt. conf., tv, liv., balcon. 063-57.23.71 - http://perso.infonie.be/locapart (V45818)

De Panne, grd. aptt., 2ch., pas d'animaux, Pâques, 320 EUR/sem. + ch. hors vac. à partir de 170 EUR/sem. + ch. 0494-35.37.78. (V45957)

Middelkerke, chalet 5p., sal., cuis., sdb., 2ch., mars à juin: 175E/s. Pâques-Asc.-Pent.: 210E/s. ou 40EUR/j., juill.-août: 280E/s. 083-65.56.98 - 0479-75.85.93. (V45959)

Coxyde, aptt. mod., 50m. centre, 2ch., 4/6p., parf. eq., sdb, wc, cuis., liv., tv, balc., asc., pl. vélo, w-se. sem.-qz.-mois. 0495-57.83.14. (V45673)

Ardenne, rég. Chimay, frontière française, gîtes tt. conf., indépendants, 19p. et 9/11p., documentation gratuite. 060-37.73.89. (V45916)

Anniversaire en famille, séjour de détente vac. à Poupehan s/Semois, 2 aptt. grd. conf., 2-7p., pisc. couv. chffée. tte. l'année. www.closdomousty.be - 061-25.66.00. (V45906)

Longfaye calme hameau Htes Fagnes, nb. prom., vélo vtt, ski, anc. ferme, gîtes ruraux 3 épis, clairs sp. 1+2 ou 3ch. 080-33.97.19 - henri.fagnouille@skynet.be - http://loger.skynetblogs.be (V45658)

Lacs de l'Eau-d'Heure, gîte rural de rêve, 3 épis, jusq. 9p., 3ch., 2sdb., cuis. sup. eq., fo., idéal rando, vélo, sp. nautiq., équit. et pétanq/place. 0477-79.67.71 - www.gitelelieul.be (V45896)

Westende, àl., très beau studio mod., coin digue, vue mer, 2è ét., 1ch. sèp., tv, tt. conf., asc., mai, 1er qz. juin, 1er qz. juill., 15 au 22/08 et svt. 0478-72.07.05 - 071-34.26.67. (V45918)

La Panne, face mer, aptt., 2ch., tt. conf., très lum., gar., au centre de la digue et près des commerces. 010-88.04.24 - 0477-74.28.62 - 0475-46.60.23. (V45731)

Westende, digue, aptt., 3ch., 7p., conf., spac., sup. vue, w-e-sem.-mois, poss. gar. 069-54.77.89 - 0478-55.40.87. (V45784)

Middelkerke, spacieux lux. studio, 4p., digue sup. vue mer/dunes, tt. conf., cuis. sup. eq., 6è ét., asc., tv, libre ttes. pér. 02-354.27.06 - 0477-32.77.09. (V45926)

Coxyde, appart. lux., parf. eq., 2ch., l-v., tv, wifi, balcon, calme, proche mer. 0478-65.22.80 - www.dadoumont.be (V45674)

Ard., rég. Houffalize, Bar Fraiture, gîte 9p., 4ch., ch. c., poêle bois, cuis. eq., jard. clôt., bbq, w-e, sem., mid-week, chiens admis. - robertmadelonne@yahoo.fr - 0498-78.51.88. (V45675)

Ard. Prox La Roche, ch. d'hôtes et gîtes, 2-10-20p., endr. calme. 084-34.44.31 - www.gitesdavid.be (V45747)

Coxyde digue, appart. rénové, 5è ét., 4 p., 2 ch., sdb., 5e. ét., wc, cuis., liv., v. mer, mai, juin, sept., hss. 360 EUR/sem., juill. 500 EUR/sem. 0477-95.10.78. (V45851)

La Panne-Adinkerke, maisons de pêcheurs, ds dom. résident., 3ch., 6/8p., tt. conf., cuis. eq., tr. calme, park., jard. pl. sud, tv, internet, w-e - sem-qz... 0475-58.65.63 - www.pimmo.com (V45289)

Coxyde, grd. rez. 8p., 50m. digue, hyper équip., prox. centre, carnaval: 400E, Pâques et été: 650E/sem. (chges. compr.), mars/avril: 270E/sem, juin/sept.: 300E/sem. 0479-49.86.11. (V45663)

Koksyde, bel aptt. vue mer, 2ch., tv, m.o., prix inter., sem.-qz.-mois. 02-653.18.86 - 0477-17.36.72. (V45746)

Ostende, Mar., àl., w-e, sem., ms., studio, 4p., tt. conf., digue vue côté soleil, luxueux. 059-80.89.44 - 0478-44.74.18. (V45657)

Koxyde, aptt. 2 ch. 50m digue, près du centre, 2ch., sdb, wc, cuis. semi eq., liv, tv, c., 1è ét., asc., park. priv. sem.-qz.-mois. 084/32.12.43 avant 19h. (V45556)

Chimay, loue mobil home résid., 4-6p., tv, frigo, wc., douche de plage, domaine de vac. avec étang de pêche, plaine de jeux, nage, bois, prom., pétanque, activ. diverses. 0476-47.89.42. (V45809)

Knokke, digue mer 639, studio 4p., pas vue mer, tt. conf., ttes. chges. comp., mai: 375 E, juill.: 550 E, gar. poss. 081-65.82.18 - 0474-22.18.44 (V45950)

Rochefort, gîtes à la ferme 3 épis, 6p., 3ch. et 16p., 6ch., tt. conf. 084-2112.64 - www.lafermejergeay.be (V45829)

Westende-Bad, lux. appart. 2ch., tt.conf., 4-5p., au calme, prox. centre et mer, belle vue, balcon pl. sud, w-e, sem. ou qz. 0479-53.55.67. (V45703)

AL ou AV, La Panne, studio 4p., tt. conf., vue s/mer, pisc., w-e, sem., mois, année. 063-38.50.45. (V45841)

Recherche appart. sur la digue à Nieuport, pour 15 jours, en juin, 2p. 0476-75.65.69. (V45946)

# Villégiature (France)

Provence, Verdon, villa 5p., studio 3p. 081-21.61.85 - http://picasaweb.google.com/lesavresses (V45570)

Côte d'Azur, villa 6 p., gr.conf., cuis. eq., grde. terr. plein sud avec 47m pr. de bord de mer, 1.000 EUR/qz., été 2.000 EUR/qz. 081-65.50.11. (V45346)

Prov. près Mt Ventoux, ch. d'hôtes, 45 EUR. 2p., table, 1p. 19 EUR., tt. comp. - 0033(0)490464229 - http://perso.orange.fr/lejasdesgrandscedres (V45748)

Lot (Souceyrac), àl., juill.-août, mais. 6/8p., pisc., grd. calme, à 1,5km de comm., restaurants. 0476-88.15.16 - 0475-42.36.01. (V45869)

Prov. Luberon, pr. Gordes, aptt. meubl., 50m², séj., cuis.+sdb.+ chb.pisc. priv. clôt., avec chff. solaire, idéal pr couple avec 2/3 enf., ttes saïs. 0033-490.75.65.68 - www.renardiere.be (V45661)

Ile de Ré, villa charm., 120m², 3ch., 6p., tt.conf., cuis. eq., sal., sàm. 2sde+sdb., l-l, jard. clos, nat. prom., plages. 0475-37.31.09 - http://sites.google.com/site/ilederebonheur (V45728)

Bornes Les Mimosas, mais., 2ch., 4(+2)p., tt. conf., 2 terr., jard. ds parc copr., 1 ha, pisc., 3km plages, juill.-août 700/800 EUR/sem. 02-653.4716 - 0486-90.70.27 - pmo@live.be (V45552)

St. Cyrien-plage (Roussillon), àl. tte. l'année, villas 4/8p., pisc., tennis, mer à 250m., site. 02-305.71.43 - 0478-45.51.91. (V45471)

Côte d'Azur, Bornes, àl., 400m de la plage, aptt. 2/4 p., 1 ch., liv., sdb, terr., gar., mai, juin, du 1er au 10/7, du 26/7 au 7/8, pas d'animaux. 04-226.65.94 - 0478-69.49.88. (V45742)

Côte d'Azur, Merlimont, plage, aptt., rdch., 2 ch., sdb, liv., terr., cuis. sup. eq., gar., repos garcti. 0478-27.49.77. (V45654)

Canet plage (Pérpignan), studio 4p., tt. conf., liv., cuis., sdb, terr., chff. c., front de mer et commerces, apt 200 EUR/sem. 071-41.58.93 - 0498-38.32.75. (V45710)

Roquebrune, Cap-Martin, studio + jard. à 60m mer, 2p., 2ème qz. mars, avril, mai, 2ème qz. août. 0478-25.86.19. (V45648)

Flaïne, loue appart. 5p, 28m², sud, ch. séparée, 250 km pistes, 80 remontées, nouv. cuis. équip. 081-56.85.91. (V45377)

Perenas (Caux) Héruault 34, villa grd. conf., entre mer et mont, 6p., 3ch., liv., cuis. eq., sdb., gar., terr., bbq, jard., pisc., du 16 au 3/7 - 13 au 27/8: 1100 EUR. 080-21.55.66. (V45772)

Var, Carcès, agréable villa plain-pied à 500m du village, 2ch., tt. conf., jard., terr. + bbq, gar., tr. calme, plein sud, àl. ttes. saïs., 240 à 390 EUR/sem. 0485-25.09.19. (V45975)

Uzès-Gard, entre Nîmes et Avignon, maison 4/6p., 2ch., ds. rés. + pisc. www.bastide5euzes.net - 0496-12.06.46. (V45815)

Bretagne, Finistère, Plouguerneu, 100m mer et crique, côte nat., sauv., découpée, petites îles, clim. contre allergies, coin du homard, tourteaux, mais. àl. 0477-27.65.14. (V45803)

Lot/Dordogne, mais. typique en pierres dans village, 3ch., 2 sdb., 30 min Rocamadour, loc. juin - sept.: 370/450 EUR/sem. 0479-63.33.56. (V45802)

Prov., C. d'Azur, propr. louent maisons impecc., gd. terrain priv.+pisc., 6 à 8p., 3ch., 2sdb., 3wc, cuis. ext., salon, sàm. face pisc. 010-65.53.63 - 0476-49.00.94. (V45716)

Vaison la Romaine, pte. mais., 4-6p., séj., jard.+terrasse, pisc. 064-54.09.36 - 0497-60.55.07. (V45798)

Côte d'Opale, Wimereux, calme àl. w-e, sem., mais. 2ch., 4-6p., 300m plage, neuf, lav.-v., séchoir. www.lasdunas.e - mail: info@opaledunas-net - 0486-42.65.86. (V45821)

Prov., Luberon, St-Maime, villa 3ch., tt. conf., sdb., cuis., tv, terr., jard. 10a clôt., park., vue mont. pl. sud, 750 à 1000 EUR/qz., photos s/dem. 010-43.94.68 - 0479-74.02.89. (V45786)

Barcarès, Pyrénées Orientales, mais. de vac. tt. conf. pour 6p., dans domaine avec piscine, prox. mer et lac. 0493-76.84.60. (V45923)

Calvisson, Gard, mais. 6p. 2ch., tt. eq., ds résid., 2pisc. int.-ext., terr. multi sports, anim. enfnts. et soir. sit. except., sauf du 9 au 23/4 et 2 au 30/7. 064-33.70.61 - 0499-18.69.96. (V45771)

Sud Isère-moy. Mont., 2-4p., hab. indiv. de caract., t. gd. conf., pisc., vues spl., calme, pl. nat., nb. prom., 0 animaux et n-fum., phot. www.amivac.com/ site 36386 - joly.gerard@skynet.be (V45832)

Croix-Valmer, Côte Az

Exposition

# "Ma fin de vie m'appartient"

A l'étage des Halles Saint-Géry, un parcours aux accents existentiels attend les visiteurs. Une exposition intitulée "Si un jour, je meurs... Les soins palliatifs s'exposent", invite à s'interroger sur l'inévitable fin de la vie.

Passés sous l'indication "Je ne suis pas concerné", les premiers pas de tout visiteur le conduiront assurément à un choc. Plus ou moins rude. La confrontation avec cette évidence conjuguée en mode "je": "Je vais mourir". Un jour, lointain peut-être. Un jour, indubitablement. Là, il arrive qu'un visiteur rebrousse chemin, explique Marianne Desmedt, médecin chef de l'Unité des soins continus aux Cliniques universitaires Saint-Luc. Car cette vérité, nous avons tendance à ne pas oser l'aborder "comme si le seul fait de l'évoquer portait malheur". Nous la laissons emplies de nos idées reçues, sans trop y penser.

### Conspiration du silence

En s'avancant de quelques pas, "le visiteur apprendra que s'il rêve d'une fin rapide, inattendue et sans douleur, sa cote est à un contre neuf!", remarque avec réalisme l'équipe des Cliniques Saint-Luc. "La plupart des personnes ont le temps de voir la mort arriver". La maladie emportera la plupart d'entre nous. Avec divers degrés de souffrance. En témoigne ce flot de pensées qui envahissent les patients: "Que va-t-il m'arriver? Que vont-ils devenir? Tout s'est arrêté? Elle ne me regarde même plus dans les yeux, je ne suis plus rien..."

Autour de la fin prochaine, se dresse comme une "conspiration du silence", pour reprendre les termes de Marie de Hennezel et Jean-Yves Le-

loup dans "L'art de mourir". "Il n'est pas facile de rompre cette conspiration parce qu'il y a comme une escalade de surprotection le mourant protège les siens dont il perçoit de manière très fine l'angoisse, et l'entourage protège le mourant dont il sous-estime la capacité à faire face à la situation".

### Choisir son chemin

Faire face, c'est bien ce que propose l'exposition conçue par la Fondation suisse Chrysalide, centre de référence en soins palliatifs, voici deux ans. Cette charpente a été adaptée à la réalité belge, réappropriée par les équipes des Cliniques Saint-Luc. Une partie de l'exposition décrit en effet leur travail, la manière dont les soins palliatifs sont organisés en Belgique. Sans toutefois se limiter à cette seule voie. Une phrase du Père Jésuite Patrick Verspieren éclaire l'ouverture dont les soignants veulent témoigner: "Accompagner quelqu'un, ce n'est pas le précéder, lui indiquer la route, lui imposer un itinéraire, ni même la direction qu'il va prendre, c'est marcher à ses côtés en le laissant libre de choisir son chemin et le rythme de son pas". Sept vitrines résumant grossièrement sept choix possibles: tenter de prolonger sa vie à tout prix en recourant à tous les traitements que proposent la médecine classique, l'abrèger par un suicide ou une euthanasie, s'en remettre à une médecine parallèle ou à la religion dans l'espoir de guérir, laisser le

temps et les autres décider pour soi, valoriser le temps qui reste à vivre.

### Les soins palliatifs s'exposent

Cette dernière voie est explorée et décrite dans le concret. Elle témoigne de la diversité des lieux où ces soins peuvent être donnés: à l'hôpital, à domicile, en maison de repos, dans une unité de soins palliatifs. "Le plus important, c'est que la personne se sente en sécurité", explique Christine Jacobs, infirmière de l'équipe à domicile de soins palliatifs. Un sentiment qui, pour l'un, sera davantage assuré par la proximité d'un médecin, pour l'autre, par les odeurs, les lumières connues, la présence des proches, pour un troisième, par la convivialité rassurante d'autres résidents, ou encore par l'importance du confort. Et l'infirmière d'expliquer son rôle pour permettre à la personne de lâcher prise, d'endosser "l'habit de la personne malade", à qui la fin de vie appartient. "Ce n'est pas parce qu'on a un pied dans la tombe qu'il faut se laisser marcher sur l'autre", écrivait François Mauriac.

Ni morbide, ni dogmatique, ni larmoyante, ni angélique, l'exposition n'en demeure pas moins secourante. D'un "je ne suis pas concerné", à "Ma fin de vie m'appartient" le parcours s'achève sur une invitation à préparer cette ultime étape, à y réfléchir à tout le moins.

// CATHERINE DALOZE



>> "Si un jour je meurs... Les soins palliatifs s'exposent" Halles Saint-Géry à 1000 Bruxelles • Jusqu'au 25 avril, tous les jours de 10 à 18h (le jeudi jusque 22h) • entrée libre • visite guidée sur demande au 02/764.47.57 • [www.sijunjourjemeurs.be](http://www.sijunjourjemeurs.be)

Parmi les événements connexes  
Entrée gratuite sur inscription au 02/764.22.57 ou [fabienne.poncelet@uclouvain.be](mailto:fabienne.poncelet@uclouvain.be)  
> "La mort... si nous en parlions?", conférence de Thomas d'Ansembourg • le mardi 5 avril à 20h • Auditoire central Lacroix à 1200 Bruxelles.  
> "Mild und Leise, la musique et la mort", rencontre avec Nicolas Blamont • le jeudi 7 avril à 14h30 • Halles Saint-Géry.  
> "Café philosophique pour parler de la mort et du deuil" animé par Serge Vidal • le jeudi 21 avril à 14h30 • 18 rue des grandes Carmes.

Photographies

## La galerie de portraits de Norbert Ghisoland

Né à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle d'un père mineur, Norbert Ghisoland a photographié pendant près de quarante ans les habitants du Borinage. Le Botanique lui rend hommage dans une magnifique exposition.

### Ils prennent la pose solennellement.

Les uns sont en costume de Gille de Binche ou en Pierrot, les autres en tenue militaire ou en habits du dimanche. Les enfants posent avec leur ballon ou encore sur leur cheval de bois. Les plus petits tentent de tenir debout en prenant appui sur une chaise, devant un décor de pacotille. Ils arborent ce qui fait leur fierté: un instrument de musique, un animal de compagnie, une poupée... Tous sont venus dans le studio photographique de Norbert Ghisoland à Frameries pour immortaliser un moment qui compte dans leur existence: un mariage ou une communion mais aussi une victoire sportive, un déguisement particulièrement réussi, l'achat d'un nouveau costume... Ils sont élégants et fiers mais parfois leurs regards emplis de fatigue ou de tristesse trahissent la dureté de leur condition.



© Marc-Ghisoland

Né en 1878 d'un père mineur, Norbert Ghisoland a photographié les habitants du Borinage venus poser dans son studio. C'est son petit-fils qui a découvert, en 1969, dans le grenier familial quelque 45.000 plaques photographiques en verre, prises entre 1914 et 1935 et soigneusement rangées. Sans prétention, mais avec beaucoup de talent, cet artisan photographe du Pays Noir a su "élever" ses modèles. Il les a rendus dignes. Avec cette magnifique galerie de portraits individuels, Norbert Ghisoland nous livre un portrait collectif d'une région, d'une époque, emprunt de douceur et d'émotion.

// FR

>> Norbert Ghisoland, photographe, 1878-1939 • Botanique, 236 rue Royale, 1210 Bruxelles • A voir jusqu'au 24 avril, du mercredi au dimanche de 12 à 20h. • 5 EUR • Infos: 02/218.37.32 • [www.botanique.be](http://www.botanique.be)

Cinéma

## Le discours d'un Roi

Comment Bertie devient George VI. Ou le combat d'un homme contre ce bégaiement qui l'empêche d'être lui-même. Le film primé aux Oscars évoque le combat intime d'un célèbre homme d'Etat face à un trouble bien encombrant.

Lorsque le roi George V meurt, en janvier 1936, c'est son fils aîné, le prince Édouard qui monte sur le trône d'Angleterre. Puisqu'il n'a pas d'enfant, son frère cadet, Albert, se retrouve premier dans l'ordre de succession.

Moins d'un an plus tard, Édouard VIII abdique en faveur de son frère, pour épouser l'américaine, et deux fois divorcée, Wallis Simpson. Albert, duc d'York devient George VI, troisième monarque de la Maison de Windsor. Voilà pour la grande histoire. Le réalisateur Tom Hooper la revisite par le biais très intime du bégaiement dont était atteint le roi. Cette « perturbation de la fluence verbale », comme le définit l'Association internationale Parole Bégaiement, dont on trouve déjà une description dans le Livre de l'Exode, apparaît dans toutes les cultures et tous les groupes ethniques. Le bégaiement touche 1% de la population, et, sans qu'aucune explication ne puisse être avancée, quatre sujets masculins pour un sujet féminin. Il affecte l'ensemble de la personne et peut être décrit comme la combinaison de troubles de la parole, de la communication et du comportement. Il n'existe toujours aucun accord sur la genèse du bégaiement, aucune théorie

n'étant universellement admise (1).

Le film parle donc du combat intime de cet homme qui ne voulait pas être roi, et de sa rencontre avec un orthophoniste fort peu conventionnel et même légèrement irrévérencieux, Lionel Logue. L'un semble ne connaître de la vraie vie que ce qu'il en voit au travers des vitres de sa voiture avec chauffeur, l'autre, acteur raté, petit-bourgeois, égalitariste et empathique, s'obstine à appeler son patient "Bertie". La mise en scène est des plus classiques, élégante mais sans surprise. Les acteurs sont totalement éblouissants: Colin Firth magistral dans le rôle du roi, qui rend visible la souffrance du bègue et l'angoisse du mot qui coince; Geoffrey Rush, d'une troublante complexité dans le rôle du thérapeute. Dans celui de la (future) reine Mum, Helena Bonham Carter, est délicieuse quand elle susurre "I'm getting plump", je me fais boulotte. So british! Là où ça coince un peu, c'est sur le fond. Quand le film suspend le sort



de l'Europe à la fluidité du discours de George VI, prononcé le 4 septembre 1939, et qui fait officiellement entrer le pays en résistance contre le nazisme. Quand on voit un Churchill apporter son soutien indéfectible au nouveau roi, lui qui resta loyal au "roi naturel" Édouard VIII. Pas un mot sur l'attitude de la monarchie britannique face à "l'émigration clandestine juive" vers l'Angleterre. Pas un mot, pas une image, sur les effroyables souffrances qui suivront...

// LINDA LÉONARD

>> Le discours d'un roi, de Tom Hooper, avec Colin Firth, Geoffrey Rush, Helena Bonham Carter. 1h 51

(1) Plus d'infos: Association internationale Parole Bégaiement, qui reconnaît dans ce film une justesse de ton et une excellente image de la relation thérapeutique nécessaire au traitement du bégaiement. [www.begaiement.org](http://www.begaiement.org). Pour l'antenne belge: 071/87.89.23.

## Les enjeux cachés de la négociation

Plus personne ne s'aventurerait à pronostiquer le temps qui sera nécessaire pour arriver au terme des négociations politiques. Mais, au-delà de la manière dont l'Etat belge organisera demain son fonctionnement - sa "plomberie" pour reprendre une expression célèbre de Jean-Luc Dehaene -, sans doute faut-il se poser la question plus fondamentale encore : quel projet politique sera encore possible dans cette nouvelle Belgique ?

Que le choix politique final soit celui de laisser les compétences au niveau fédéral ou de transférer certaines compétences ou parties de celles-ci dans les entités fédérées, la question sera de savoir quel rôle restera donné à l'Etat. Certains parlent déjà d'une nouvelle réforme fiscale. D'autres et les mêmes évoquent les revendications portées par les entreprises d'assurances commerciales, fragilisant la couverture des soins de santé assurée aujourd'hui par les cotisations sociales et mutuelles. D'autres encore défendent la sécurité sociale, mais avec quelle fonction pour le modèle associatif, quelle place laissée à la libre association dans un Etat ou une Région où le risque d'une trop grande supériorité numérique d'un parti politique sera possible quel qu'il soit ? Bref, derrière les négociations relatives à "de la plomberie" de l'Etat, derrière la reconnaissance de certaines revendications légitimes, c'est bien la vision de la fonction de gouvernance qui est au cœur de l'enjeu, trop souvent cachée !

Parmi les fondamentaux de l'organisation de l'Etat belge, la liberté d'association (qui a conduit, entre autres, à l'organisation des mutualités) et la concertation sociale constituent sans aucun doute, aujourd'hui encore, la base la plus stable. Que deviendront-elles dans un état réformé où certains espèrent voir diminuer le rôle de ces acteurs, qu'ils soient représentants des employeurs, des travailleurs ou des citoyens organisés en associations ou en mutuelles ?

Dans un Etat belge réformé, quelle place sera encore garantie à cette concertation et à cette organisation de la société ? Dans telle partie du pays, ne sera-t-on pas tenté ou obligé de se centrer sur des couvertures minimales laissant le reste au marché et à l'organisation de la couverture individuelle ? Dans telle autre partie du pays, sur la base de la responsabilité de l'individu et de l'efficacité de l'économie de marché, ne sera-t-on pas tenté de diminuer les fonctions d'Etat pour les laisser organisées par le secteur privé marchand ? Les accords forts autour de la sécurité sociale, qui sont entre autres liés aux nécessités de coalitions politiques et donc de compromis, ne seront-ils pas fragilisés dans des régions où la suprématie de certains partis pourrait les conduire à moins de sens du compromis (même social) ? Ne sera-t-on pas tentés, dans certaines régions, de choisir ses partenaires de manière plus privilégiée sur le terrain, oubliant définitivement les apports de la diversité sociale et associative ?

Ces risques seront sans doute amplifiés par l'Union européenne. En effet, depuis les années 80, on assiste à une restructuration lente mais obstinée des systèmes européens de sécurité sociale. La tendance est au retour des politiques minimalistes du 19<sup>ème</sup> siècle, avec évidemment des formes différentes. "La tendance plus ou moins prononcée dans tous les pays de l'Union est la constitution, avec le soutien actif de la Commission, d'un socle de protections garantissant des ressources et des

couvertures minimales aux plus démunis, dans une logique d'assistance, constate la chercheuse à la Sorbonne, Noëlle Burgi, dans le Monde diplomatique de ce mois de mars 2011. Dans le même temps, le champ des garanties 'classiques' (chômage, maladie, vieillesse, ...) tend à se contracter, ce qui encourage le recours à des dispositifs facultatifs (institutions de prévoyance, etc...) et le développement des marchés privés de l'épargne et de l'assurance" (1). C'est donc le système anglo-saxon de protection sociale qui est défendu et porté par les autorités européennes, apparemment toujours convaincues par les valeurs de la concurrence libéralisée et débridée. Si la concurrence a des vertus, les budgets des pays tels que les Etats-Unis en matière de sécurité sociale montrent que sa principale caractéristique en est le coût élevé pour l'individu et pour les finances de l'Etat.

Ce débat très important fait l'objet d'un supplément spécial du Monde Diplomatique en ce mois de mars. Les articles portent sur les enjeux européens de la commercialisation du secteur de l'assurance allant jusqu'à mettre à mal le système mutualiste français pour de strictes raisons de compétition, abandonnant ainsi les principes de solidarité, de participation citoyenne, de dialogue social et civil.

Jean Sammut, fondateur d'un cabinet conseil français en mutualité et économie sociale, écrit : "l'enjeu est collectif, car, quelle que soit la diversité des facteurs qui expliquent l'augmentation des coûts de la santé, leur maîtrise est inimaginable sans l'implication active de la population. La maîtrise centralisée a échoué, se heurtant aux corporatismes professionnels, et laisse se développer une médecine à plusieurs vitesses. Or, comme le rappelle Alain Supiot, les mutuelles, qui reposent sur les solidarités de proximité, sont les seules institutions susceptibles de tisser de vrais liens conventionnels avec les professionnels de santé. Et l'établissement de tels liens est indispensable si l'on veut développer la prévention, garantir l'égal accès de chaque personne aux soins nécessaires par son état de santé et assurer la continuité des soins et la meilleure sécurité sanitaire". La preuve de cette affirmation a été faite cette année encore dans notre pays, avec la signature de l'accord médico-mutualiste.

Quel plus beau plaidoyer peut-on imaginer pour la défense de notre système belge de sécurité sociale au sens large, et en particulier notre système d'organisation de l'accès aux soins de santé de qualité !

**Mesdames et messieurs les dirigeants de notre futur gouvernement, n'oubliez pas que ce pays a non seulement besoin de structures d'Etat stables, mais aussi d'une véritable sécurité sociale, de dialogue social et de liberté d'association pour vivre, car c'est cela qui l'a construit avec vous !**

(1) Supplément du Monde Diplomatique, mars 2011.



© A-W. Jansoul

### ça se passe

#### // Malades chroniques

Du 29 avril au 6 mai, Alteo Bruxelles organise un Séjour-formation sur le thème "Autonomie et bien-être" qui s'adresse à des personnes malades chroniques et à leur entourage familial. Prix: membre 353 EUR. - non-membre : 507 EUR.

Lieu : Domaine de Spa-Nivezé.

Rens. > 02/501.58.15 • dominique.penez@mc.be

#### // Religions et violences

Le jeudi 24 mars de 19h30 à 21h30, aura lieu une rencontre sur le thème "Les religions sont-elles facteurs de violences?"

Lieu : 1, quai de la Haine - 7140 Morlanwelz.

Rens. > 064/44.31.19.

#### // Sans papiers

Le dimanche 27 mars de 16 à 17h, les asbl Entrez Lire et Culture et Démocratie organisent une rencontre-débat entre les auteurs du livre "Mais d'où venez-vous?", récits de sans papiers dont l'exil s'arrête dans une prison parisienne. Prix: 12 EUR.

Lieu : A l'église, place du Béguinage - 1000 BXL.

Rens. > 02/502.12.15 • www.passaporta.be

#### // Résilience

Le mercredi 30 mars, à 20h15, le Lion's club de Namur et les Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix organisent une conférence "Les critères de résilience", par Boris Cyrulnyk. Prix: 8 EUR.

Lieu : 65, rue de Bruxelles - 5000 Namur

Rens. > 081/72.43.94.

#### // Voies de la liberté

Du 28 mars au 1<sup>er</sup> avril, Les Voies de la liberté asbl organise une semaine autour des droits humains. Au programme: films et débats, concert de musique du monde, exposition photos. Prix: 12 EUR.

Lieu : Ferme du Biéreau à LLN.

Rens. > www.lesvoiesdelaliberte.be

#### // Politique économique et sociale

Dès septembre, trois nouveaux cycles FOPES s'ouvrent pour un master en politique économique et sociale, destinés aux habitants des régions de Bruxelles, Namur et Verviers. Séances d'information les mercredis 30 mars à 17h à Verviers, 6 avril à 19h à Namur et 27 avril à 18h30 à Louvain-la-Neuve.

Rens. > 010/47.39.08 • www.uclouvain.be/opes

#### // Consommation solidaire

L'asbl Quinoa organise un projet Nord de formation (30 avril, 15 et 21 mai) et d'immersion (en août) sur "la consommation solidaire et les savoir-faire alimentaires". Prix: 215 EUR.

Rens. > 02/893.08.70 • www.quinoa.be

#### // Séjour handicapés mentaux

Du 9 au 16 avril, Altéo Tournai organise à Frasnes-Anvaing, un séjour de marche pour personnes handicapées mentales à la découverte des paysages campagnards.

Rens. > 069/25.62.68 • www.alteoasbl.be

#### // Transmission familiale

Le Cepeccs organise le samedi 2 avril de 14h30 à 17h30, une conférence "La transmission familiale" dans le cadre de leur cycle "Qu'est-ce qu'apprendre?". Prix: 10 EUR.

Lieu : 111, rue de la Poste - 1030 Bruxelles.

Rens. > www.cepeccs.eu

#### // Des hommes et des dieux

Le samedi 2 avril de 9h30 à 15h, l'Ecole supérieure de catéchèse-Lumen Vitae organise une session à partir du film "Des hommes et des dieux". Prix: 13 EUR.

Lieu : 186, rue Washington - 1050 Bruxelles.

Rens. > 02/349.03.77 • www.lumenvitae.be

#### // Syndrome d'Elhers-Danlos

Le samedi 9 avril de 9h30 à 16h30, l'asbl GESED organise une journée d'information sur le syndrome d'Elhers-Danlos.

Lieu : 49 rue Hurlevent - Velaine sur Sambre

Rens. > 071/77.36.54 • www.gesed.com

#### // Sécurité sociale

Les mercredi 20 et jeudi 21 avril de 9 à 17h, le MOC organise sa 89<sup>ème</sup> Semaine sociale qui aura pour thème : "Le bel avenir de notre sécurité sociale", quelles protections et quelles solidarités pour demain ?

Lieu : CEME, 174 rue des Français - 6020 Charleroi.

Rens. > 02/246.38.51 • maria.vazquez@moc.be

#### // Brocante Terre

Le samedi 2 avril de 8 à 16h, le groupe Terre organise sa traditionnelle brocante au profit d'un projet dans le Sud. Prix: emplacement 15 EUR.

Lieu : Parc Industriel des Hauts-Sarts - 4040 Herstal.

Rens. > 04/240.68.46 • www.terre.be

#### // Images de soi

Le lundi 4 avril de 12h30 à 14h, les Bureaux de Quartiers asbl organisent un exposé-débat "Tu ne feras pas d'images?" avec Francis Martens, psychanalyste. Prix: 6 EUR.

Lieu : 344, rue du Noyer - 1030 Bruxelles.

Rens. > 02/733.43.95.

#### // Littérature jeunesse

Le Centre de littérature jeunesse de Bruxelles organise, avec plusieurs maisons d'éditions, le lundi 4 avril de 9h30 à 16h, une journée d'étude "La littérature pour la jeunesse, une littérature pour la vie".

Lieu : 60, rue Ravenstein - 1000 Bruxelles.

Rens. > 02/279.37.84 • www.clijbxl.be

#### // Ciné-débat

Le mercredi 6 avril à 19h30, SAW-B projettera le documentaire "Entre nos mains" suivi d'un débat sur la reprise d'entreprise par les travailleurs.

Lieu : Cinéma Caméo - 5000 Namur

Rens. > 071/53.28.30 • www.saw-b.be

#### // Maladies cardiaques

Le mercredi 6 avril à 14h, l'asbl Synergie Ecaussinnes organise une après-midi d'information sur "Les maladies cardiaques courantes" avec le Dr Chevron, spécialiste de cardiologie interventionnelle.

Lieu : 16, rue Stiennon - 7190 Ecaussinnes.

Rens. > 0496/87.62.87 • sebdesch@hotmail.com

#### // Technique du récit

Le mardi 5 avril de 12 à 14h, l'Observatoire de la santé du Hainaut organise une conférence de François Meulemans sur le "Storytelling". Comment le non marchand peut utiliser les techniques du récit du secteur marchand pour sa promotion.

Lieu : 1, rue St-Antoine - 7021 Havré.

Rens. > 065/87.96.00 •

http://observatoiresante.hainaut.be

#### // Sécurité sociale

Le samedi 9 avril de 10 à 12h30, la section CSC de Bruxelles-Sud-Est organise une formation "Sécurité sociale. D'où vient-elle? Comment a-t-elle évolué? Les défis pour l'avenir".

Lieu : CIRE - 80/82, rue du Vivier - 1050 Bruxelles.

Rens. > 0476/57.60.19 • u05arm@acv-csc.be

#### // Enfance et adolescence

Du jeudi 14 au dimanche 17 avril de 9h30 à 17h, l'Ecole des parents et des éducateurs organise plusieurs séminaires autour du thème "Enfance et adolescence": "Des sanctions? Le moins possible!"; "Aborder l'enfant différent!"; "Intelligence et souffrance des jeunes à haut potentiel!"; "Anorexie, boulimie, obésité"...

Lieu : 62, av. de Fré - 1180 Bruxelles.

Rens. > 02/733.95.50 • www.ecoledesparents.be

#### // Altéo en fête

Le samedi 14 mai de 10h à 18h30, Altéo, le mouvement social des personnes malades, valides et handicapées, organise une grande fête pour ses 50 ans. Au programme : activités sportives et artistiques, conférences, spectacles... Prix: Gratuit.

Lieu : Ciney Expo, rue du Marché Couvert 3 - 5590 Ciney.

Rens. > 02 246 42 26 • www.alteoasbl.be